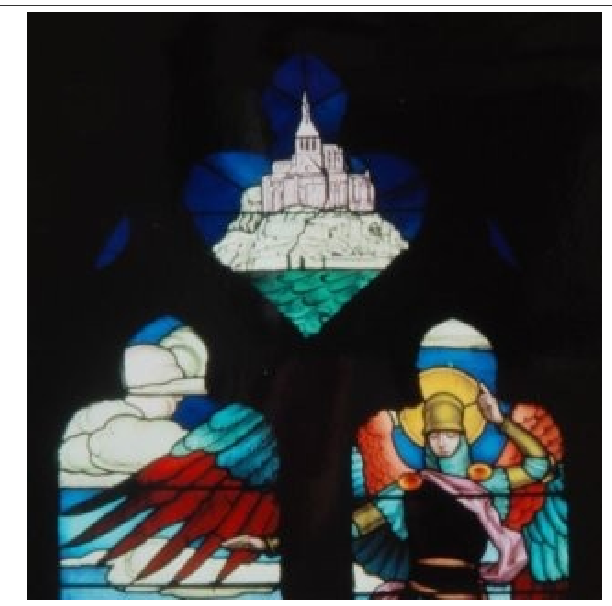
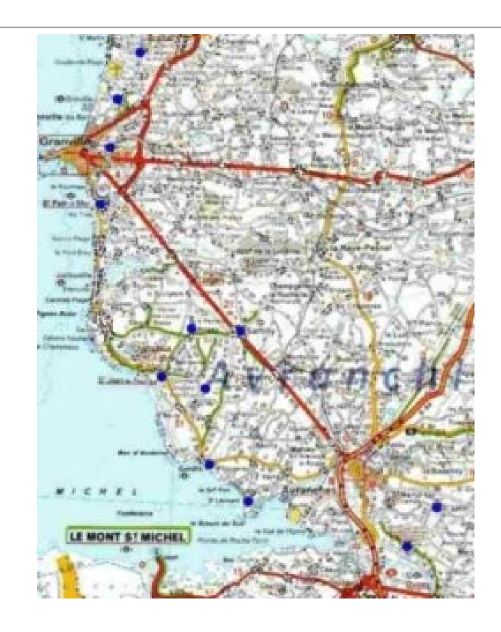
 choeur	**000. L'art roman dans la baie du Mont Saint-Michel.** Version datée de mars 2016. Textes, plans et croquis (portails, portes et piliers) de Marie Lebert. Photos d'Alain Dermigny et Claude Rayon. Dans cet album, point de monuments présents dans tous les guides. Voici au contraire quelques modestes églises dont on parle peu, au sud du département de la Manche, en Normandie. Solides, nichées dans la verdure ou visibles le long de la côte rocheuse, elles furent construites au dixième, onzième ou douzième siècle par les villageois et paroissiens, avec des matériaux locaux (schiste et granite), sur les voies montoises qu'empruntaient les pèlerins pour se rendre au Mont Saint-Michel, leur destination finale après des mois de voyage.
	**001. Un album, résultat d'un projet sur le long terme.** Les 214 images (petit et grand format pour chacune) peuvent être téléchargées dans un fichier zip ici: http://www.gutenberg.org/files/33250/ (choisir le fichier 33250-h.zip) grâce à Al Haines et au Projet Gutenberg. Une version anglaise est disponible aussi dans l'Internet Archive, sous le titre: *Romanesque art in the Mont Saint-Michel Bay.* Voir d'autres articles et livres ici: https://marielebert.wordpress.com/#art Contact: marie.lebert@gmail.com



002. Douze églises romanes ou partiellement romanes.

Ces églises sont situées au sud du département de la Manche (Normandie), le long de la côte ou dans les terres. Ce sont du nord au sud (indiquées par des pastilles bleues) les églises de Saint-Martin-le-Vieux, Bréville, Yquelon, Saint-Pair-sur-Mer, Angey, Saint-Jean-le-Thomas, Dragey, Genêts, Saint-Léonard-de-Vains, Saint-Loup et Saint-Quentin-sur-le-Homme, auquel s'ajoute le beau portail roman de Sartilly. Cette région appartient au Cotentin pour sa partie nord et à l'Avranchin pour sa partie sud. La limite entre le Cotentin et l'Avranchin est la rivière du Thar, qui se jette dans la Manche au sud de Granville. Carte numérisée par Georges Cercel.



003. Une carte ancienne de la baie du Mont Saint-Michel.

Au Moyen-Âge, cette région était riche, avec une population beaucoup plus dense qu'à l'intérieur des terres. La vie économique y était active: pêcheries, salines à proximité de Saint-Martin-de-Bréhal, Bréville et Saint-Léonard-de-Vains, exploitation de la tangue et du varech utilisés comme engrais marins, nombreuses cultures intensives. Cette carte ancienne - gravée vers 1630 - fait partie des collections de la médiathèque de Granville. Photo de Claude Rayon.



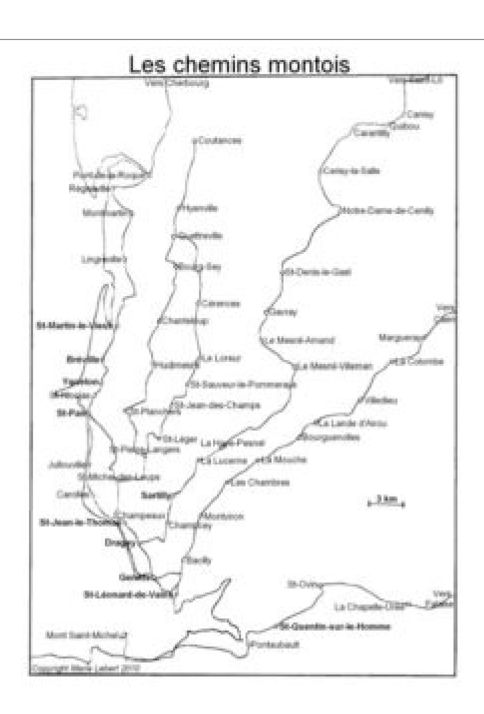
004. Le doyenné de Saint-Pair.

Les paroisses de Saint-Martin-le-Vieux, Bréville, Yquelon et Saint-Pair-sur-Mer appartenaient au doyenné de Saint-Pair, l'un des cinq doyennés de l'archidiachoné de Coutances. L'archidiachoné de Coutances était l'un des quatre archidiachonés du diocèse de Coutances, les trois autres étant les archidiachonés du Cotentin, de Bauptois et du Val-de-Vire. Carte de Marie Lebert.



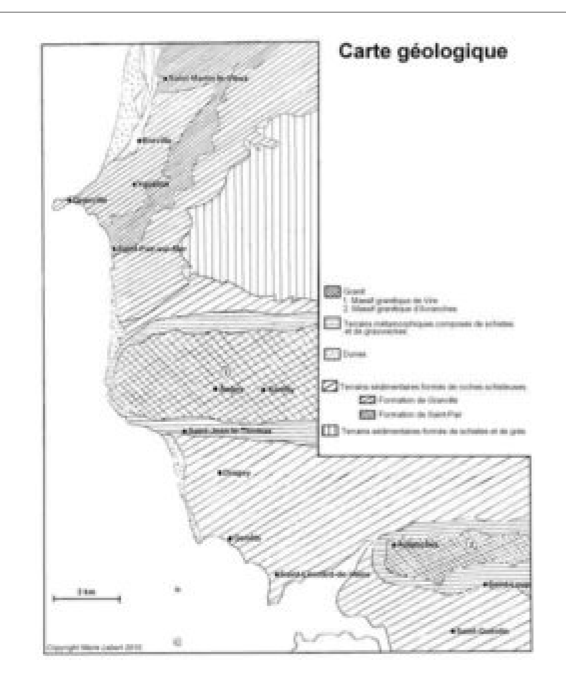
005. Le doyenné de Genêts.

Les paroisses d'Angey, Sartilly, Saint-Jean-le-Thomas, Dragey et Genêts appartenaient au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches, tout comme le prieuré de Saint-Léonard-de-Vains. L'archidiachoné d'Avranches comprenait trois autres doyennés: le doyenné d'Avranches, le doyenné de Tirepied (qui incluait la paroisse de Saint-Loup) et le doyenné de la Chrétienté. Le doyenné de la Chrétienté regroupait les neuf paroisses rayonnant autour de la cité épiscopale d'Avranches, dont la paroisse de Saint-Quentin-sur-le-Homme. Carte de Marie Lebert.



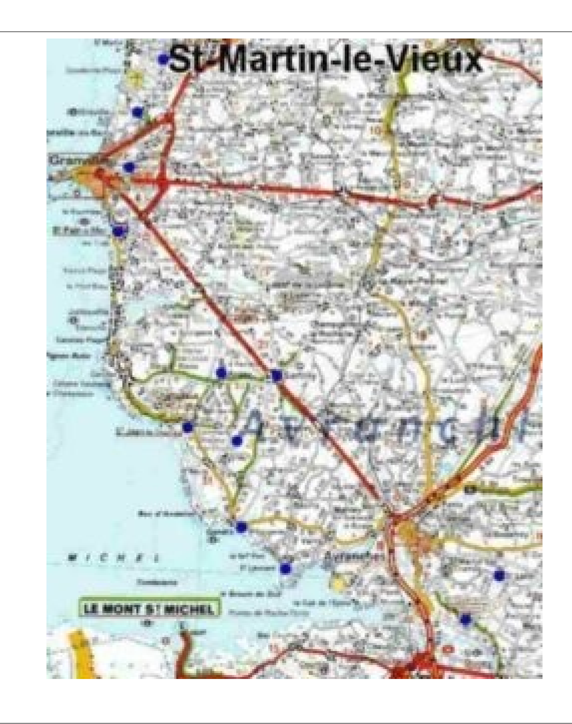
006. Les chemins montois.

La région était traversée par plusieurs chemins montois qu'empruntaient les pèlerins pour se rendre au Mont Saint-Michel. Au nord d'Avranches, on avait d'ouest en est le chemin des grèves venant de Saint-Pair-sur-Mer, le chemin montois venant de Saint-Pair-sur-Mer (avec un itinéraire différent), le chemin montois venant de Coutances, le chemin montois venant de Saint-Lô, et enfin le chemin montois venant de Caen. Au sud d'Avranches, un chemin montois permettait aux pèlerins venant de Tinchebray, Condé-sur-Noireau, Falaise ou Lisieux de rejoindre le Mont Saint-Michel. Carte de Marie Lebert.



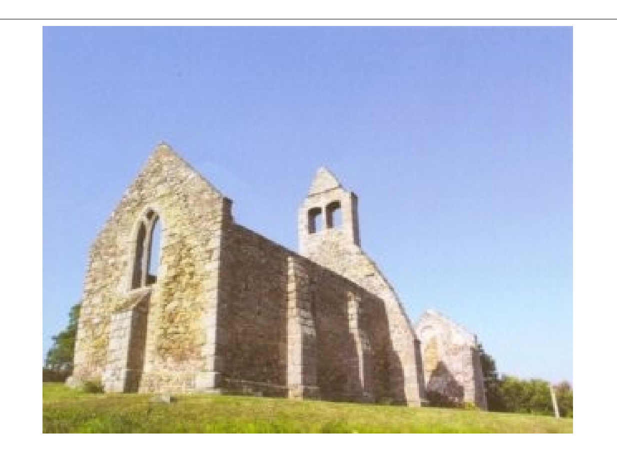
007. La carte géologique de la région.

Toutes les églises sont en granit et en schiste, qui sont des matériaux locaux. Le sol de la région est formé de terrains sédimentaires composés de roches schisteuses. Ces terrains entourent deux larges massifs granitiques, ceux de Vire et d'Avranches. Allongé d'est en ouest, le massif granitique de Vire forme une bande rocheuse d'une largeur de cinq kilomètres environ, et se termine à l'ouest par les falaises de Carolles et Champeaux. Le massif granitique d'Avranches est une étroite bande granitique orientée d'ouest en est, dont la largeur ne dépasse pas deux à quatre kilomètres. Les deux massifs granitiques sont ceinturés d'une auréole métamorphique composée de schistes et de grauwackes (roches schisteuses). La formation de Saint-Pair est un flysch (formation détritique) composé de grauwackes, siltites et argilites noires présentant des schistosités. La formation de Granville est un flysch formé d'une alternance de grauwackes et de schistes. Carte de Marie Lebert.



008. Saint-Martin-le-Vieux. Son emplacement.

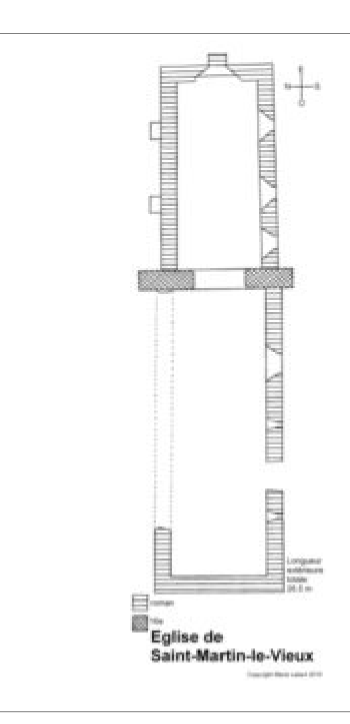
Le village de Saint-Martin-le-Vieux est situé entre Bréhal et la mer, près du havre de la Venlée, très exactement à deux kilomètres à l'ouest de Bréhal et neuf kilomètres au nord de Granville. Le village était traversé par le chemin montois venant de Cherbourg et allant à Saint-Pair-sur-Mer pour arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.

	**009. Saint-Martin-le-Vieux. Son église en ruines.** L'église, en ruines, se dresse sur un petit promontoire. Elle était placée sous le vocable de Saint Martin, et le second saint était Saint Eutrope. La paroisse appartenait au doyenné de Saint-Pair et à l'archidiachoné de Coutances. Foulques Paynel, sans doute un parent de Guillaume Paynel, fondateur de l'Abbaye de Hambye en 1145, donna à cette abbaye une partie de la dîme de la paroisse de Saint-Martin-le-Vieux. Cette donation figure dans le Cartulaire de l'Abbaye de Hambye. Pendant la Révolution, l'église servit d'arsenal et tout son mobilier fut vendu. Elle fut rendue au culte en 1801. Vers 1804 ou 1805, menaçant de s'effondrer, elle ne fut plus utilisée. Depuis cette époque, la paroisse de Saint-Martin-le-Vieux est rattachée à celle de Bréhal. Photo de Claude Rayon.
	**010. Saint-Martin-le-Vieux. Les ruines romanes.** Ces ruines romanes sont surmontées d'un double campanile ajouté au seizième siècle. L'ensemble est envahi par la végétation. Les maçonneries sont faites de moellons de schiste et de granit. Les arcs et piédroits des ouvertures sont en granit. Le schiste est la pierre locale. Quant au granit, il pourrait provenir du massif granitique de Vire affleurant à quelques kilomètres au sud. Photo d'Alain Dermigny.



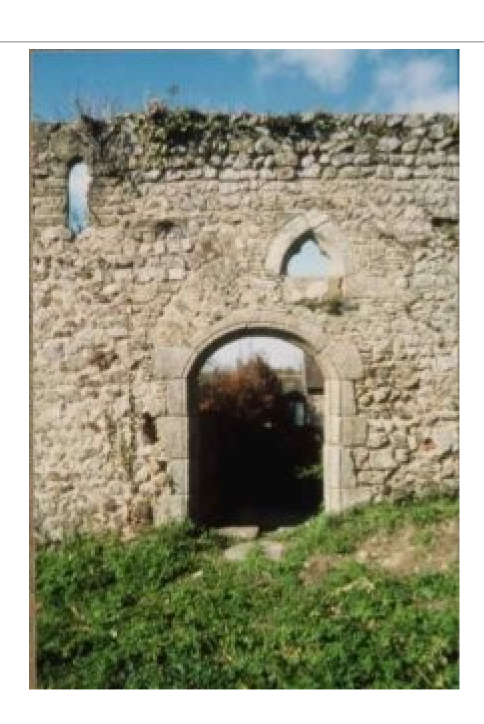
011. Saint-Martin-le-Vieux. Les ruines romanes.

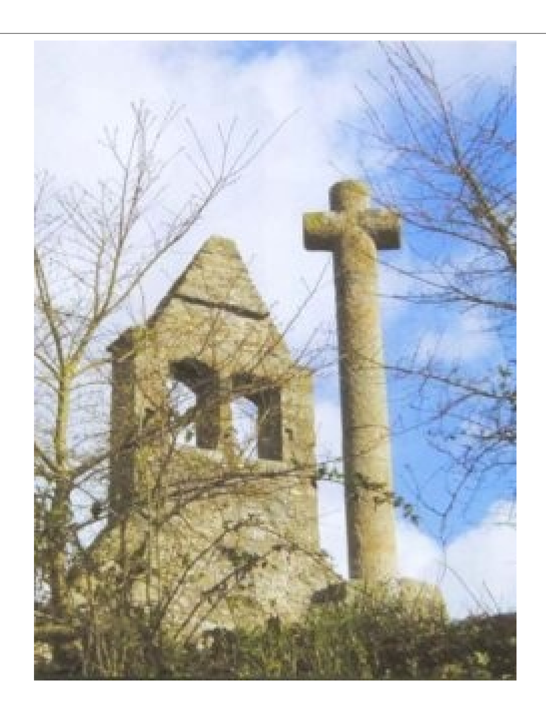
Entre le chœur et la nef, le double campanile (qui pouvait donc accueillir deux cloches) ajouté au seizième siècle fut édifié en granit rose de Chausey. Photo d'Alain Dermigny.

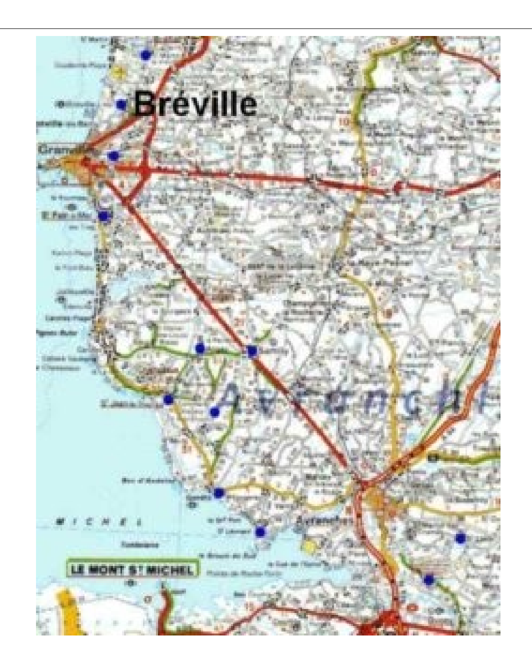


012. Saint-Martin-le-Vieux. Le plan de l'église.

Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d’ouest en est) comprend une longue nef suivie d'un chœur à chevet plat. La longueur extérieure totale est de 26,5 mètres et la largeur extérieure de 6,4 mètres (largeur de la façade). Le chœur est séparé de la nef par un double campanile ajouté au seizième siècle. Plan de Marie Lebert.

	**013. Saint-Martin-le-Vieux. Le mur sud de la nef romane.** La grande baie à l’arc surbaissé a sans doute été ajoutée au seizième siècle, lors de la construction du double campanile. A la droite de cette grande baie, le cintre de la petite baie romane bouchée est creusé dans un linteau monolithe de granit. Photo d'Alain Dermigny.
	**014. Saint-Martin-le-Vieux. Le mur sud de la nef romane.** Le mur sud de la nef romane est ouvert par une porte au cintre surbaissé et aux piédroits aux contours chanfreinés. La petite baie présente sur la gauche est elle aussi romane. L'appareil irrégulier des maçonneries est fait de moellons de schiste et de granit. De nombreux éléments d’appareil en arêtes de poisson (opus spicatum) sont visibles, preuve que ce mur sud est bien la partie la plus ancienne de l'édifice. Au-dessus de la porte, la petite baie trilobée a sans doute été ajoutée au seizième siècle, lors de la construction du double campanile. Photo d'Alain Dermigny.

	**015. Saint-Martin-le-Vieux. Le mur sud de la nef romane (détail).** Tout comme la porte romane, la petite baie romane présente dans le mur sud de la nef possède un cintre surbaissé et des piédroits en granit. Photo de Claude Rayon.
	**016. Saint-Martin-le-Vieux. Le campanile de l'église.** Derrière la croix ancienne se dresse le double campanile du seizième siècle, édifié en granit de Chausey. Photo de Claude Rayon.



017. Bréville. Son emplacement.

Le village de Bréville est situé sur la côte, à six kilomètres environ au nord de Granville. Il était traversé par le chemin montois qui, venant de Cherbourg, allait vers Saint-Pair-sur-Mer pour arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.



018. Bréville. L'église romane devant la ligne de dunes.

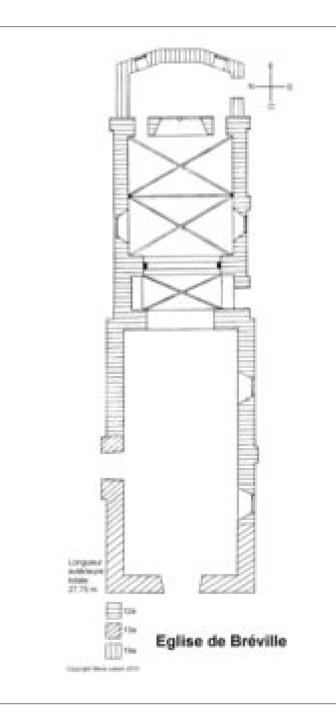
A l'arrière-plan, sur la gauche, la pointe de Granville s'avance vers la mer. Mais, à l'époque romane, Granville était un hameau de pêcheurs et la ville importante était Saint-Pair-sur-Mer. Au douzième siècle, la vie économique était active, avec pêcheries, salines, exploitation de la tangue et du varech utilisés comme engrais marins et nombreuses cultures intensives. Photo de Claude Rayon.



019. Bréville. L'église romane enserrée dans les arbres.

Le territoire de la paroisse était la propriété du Mont Saint-Michel depuis 1022, date à laquelle Richard II, duc de Normandie, donna la baronnie de Saint-Pair au Mont. Au treizième siècle, le patronage était laïc, avec Guillelmus de Breinville comme seigneur patron entre 1251 et 1279. La dîme était partagée entre le curé et l’abbé du Mont Saint-Michel. Au seizième siècle, Bréville, avec son église et ses salines, formait une prébende au profit de la cathédrale de Coutances. Photo d'Alain Dermigny.

	**020. Bréville. L'église romane au milieu des arbres.** L'église romane est placée sous le vocable de Notre-Dame, et le second saint est Saint Hélier. La paroisse appartenait au doyenné de Saint-Pair et à l'archidiachoné de Coutances. Photo d'Alain Dermigny.
	**021. Bréville. L'église romane.** L'église romane est formée d'une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. La tour carrée s'élève entre chœur et nef. La majeure partie de la nef, la base de la tour et les murs latéraux du chœur sont romans, et datent sans doute de la deuxième moitié du douzième siècle. Les maçonneries présentent un appareil irrégulier fait de moellons de schiste. Le granit est utilisé pour les contreforts, le pourtour des ouvertures, les pilastres, les colonnes et les arcs. Photo de Claude Rayon.
	**022. Bréville. L'église romane et sa sacristie.** La sacristie (qu'on voit ici au premier plan) est la construction à cinq pans située dans le prolongement du chœur. Elle fut ajoutée beaucoup plus tard, au dix-neuvième siècle. Photo d'Alain Dermigny.



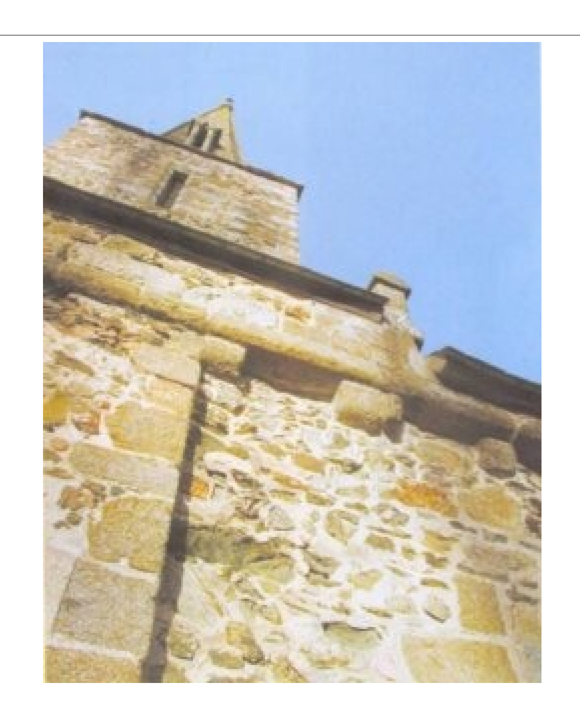
023. Bréville. Le plan de l'église.

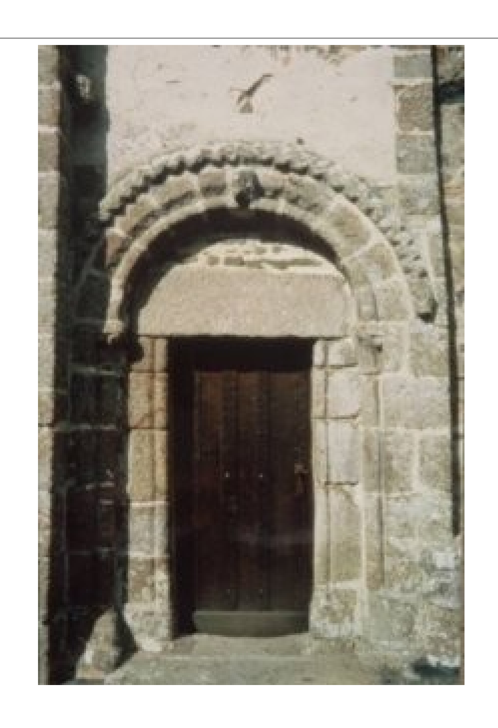
Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d'ouest en est) comprend une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. La longueur extérieure totale est de 27,75 mètres et la largeur extérieure de 7,65 mètres (largeur de la façade). La tour, implantée dans l'axe du vaisseau, s'élève entre chœur et nef. La construction à cinq pans située dans le prolongement du chœur abrite la sacristie. Plan de Marie Lebert.



024. Bréville. La tour de l'église.

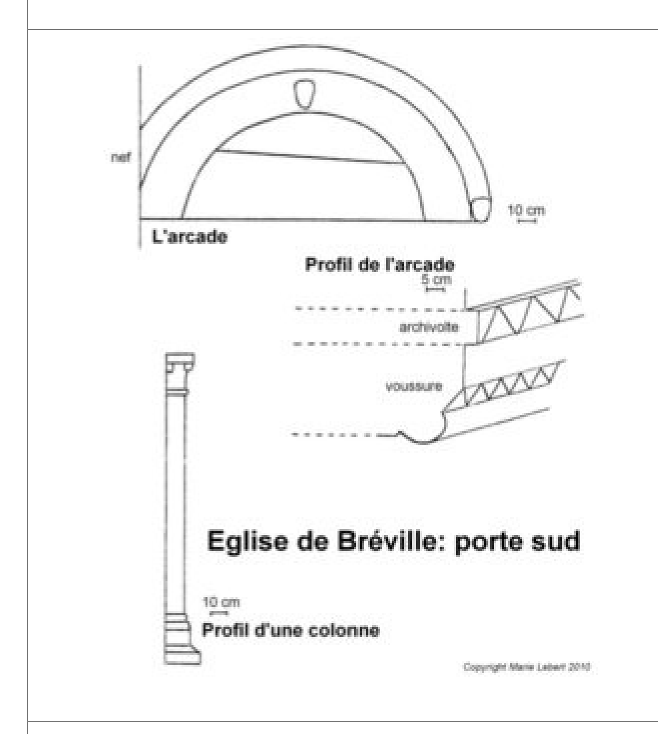
La tour de l'église, située entre chœur et nef, dispose d'une base romane, alors que l'étage et la flèche datent de la fin du quinzième ou du début du seizième siècle. Photo d'Alain Dermigny.

	**025. Bréville. La tour de l'église.** La tour de l'église se dresse vers le ciel. Photo de Claude Rayon.
	**026. Bréville. L'étage et la flèche de la tour.** L'étage est percé sur chaque face d'une ouverture longue et étroite. Au-dessus s'élève une flèche octogonale en pierre aux angles adoucis par des tores, avec un petit gâble à fines colonnettes situé dans le prolongement de chaque ouverture. Photo d'Alain Dermigny.



027. Bréville. La porte romane.

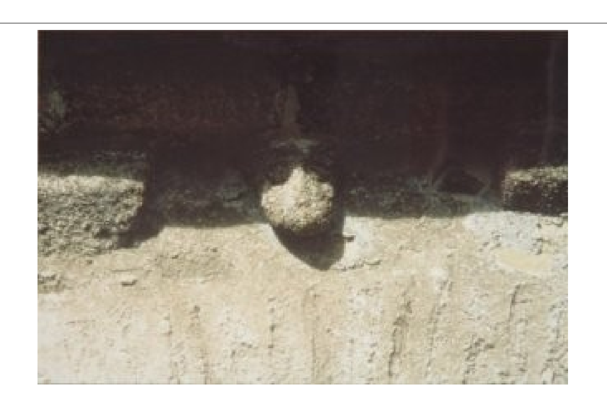
La porte romane, située à la base de la tour (côté sud), est surmontée d'une arcade en plein cintre formée d'une voussure moulurée d'un tore. Ce tore est suivi d'un chanfrein sculpté de dents-de-scie peu visibles. L'archivolte est un épais bandeau orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d'un rang de bâtons brisés. L'archivolte repose à droite sur une pierre sculptée d'une tête humaine. A gauche, elle disparaît dans les maçonneries de la nef. Le claveau central de la voussure est orné d'une grande tête sculptée en fort relief. Ces deux têtes, sculptées dans une pierre calcaire, ont mal résisté à l'usure du temps. Les corbeilles des chapiteaux des colonnettes engagées sont sculptées de deux crochets d'angle eux aussi très abîmés. Photo d'Alain Dermigny.



028. Bréville. Croquis de la porte romane.

Cette porte romane est située à la base de la tour, côté sud. Croquis de Marie Lebert.

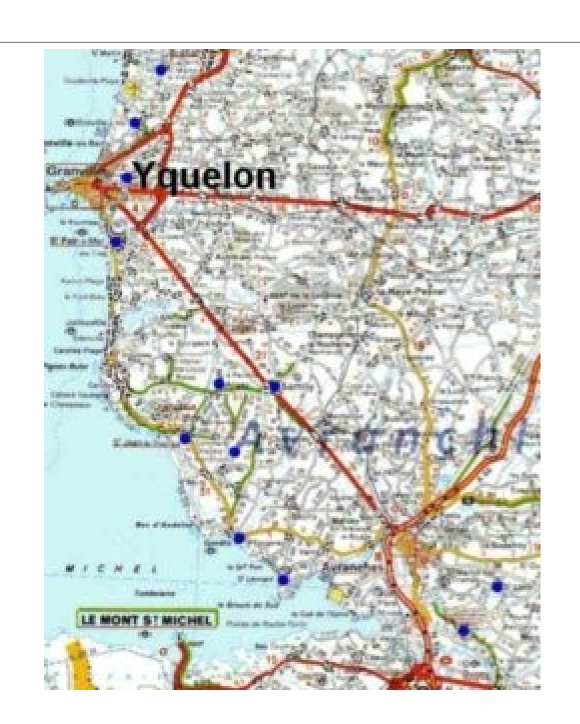
	**029. Bréville. La porte romane (détail).** La porte romane située à la base de la tour (côté sud) est surplombée d'une tête humaine. Sculptée dans le calcaire, pierre friable, cette tête a mal résisté à l'usure du temps, contrairement aux têtes sculptées dans le granit de la porte sud de l'église d'Yquelon. Photo d'Alain Dermigny.
	**030. Bréville. La porte romane (détail).** L'archivolte surmontant l'arcade en plein-cintre de la porte romane repose à droite sur une pierre de granit sculptée d'une tête humaine. Photo d'Alain Dermigny.
	**031. Bréville. Un modillon roman.** Situé sous la corniche, ce modillon roman est sculpté d'une tête humaine. La plupart des modillons, plus récents, sont taillés en biseau et ne sont pas sculptés. Photo d'Alain Dermigny.

	**032. Bréville. Un modillon roman.** Cet autre modillon roman, sculpté lui aussi d'une tête humaine, est situé au-dessus de la baie de la seconde travée de la nef. Photo d'Alain Dermigny.
	**033. Bréville. Le chœur de l'église.** La voûte en croisée d'ogives du chœur date de la fin du quinzième ou du début du seizième siècle. Le carrelage de la deuxième travée du chœur date de 1863. Le sol de la première travée est recouvert de dalles de schiste de Beauchamps, posées en 1969. Photo d'Alain Dermigny.
	**034. Bréville. La nef de l'église.** Le plafond en bois de la nef fut remplacé par un plafond en plâtre en 1852 (lui même remplacé par un plafond de bois récemment). La porte et la grande baie visibles dans le mur du fond - qui est le mur de la façade occidentale - sont sans grand caractère, suite au remaniement de cette façade en 1783. La porte chevillée en chêne date de 1970. Les murs sont recouverts d'un enduit à la chaux datant de 1969, tout comme les dalles de schiste de Beauchamps recouvrant le sol. Photo d'Alain Dermigny.

	**035. Bréville. La nef de l'église.** Le plafond en plâtre de la nef, qui datait de 1852, fut récemment remplacé par un plafond en bois. Photo de Claude Rayon.
	**036. Bréville. La base de la tour, entre chœur et nef.** Au premier plan, un arc intérieur aux arêtes chanfreinées repose sur des demi-colonnes engagées. Cet arc, qui sépare le chœur de la base de la tour, fut remanié lors de la réfection du chœur au quinzième ou seizième siècle. A l’arrière-plan, l’arc séparant la nef de la base de la tour appartient à l’édifice roman original. Il s’agit d’un arc fourré et légèrement brisé aux claveaux irréguliers. Cet arc repose sur deux épais pilastres pris dans l’épaisseur du mur. L’imposte des pilastres est moulurée en forme de bandeau chanfreiné. Photo d'Alain Dermigny.

	**037. Bréville. Le grand autel.** Le grand autel est situé dans le chevet du chœur, avec à gauche une statue de Notre Dame, l’église étant placée sous son vocable, et à droite une statue de Saint Hélier, qui est le second saint. Photo d'Alain Dermigny.
	**038. Bréville. Le grand autel (détail).** La statue de Notre Dame, sainte patronne de l'église, est située à gauche. Photo d'Alain Dermigny.

	**039. Bréville. Le grand autel (détail).** La statue de Saint Hélier, second saint de l'église, est située à droite. Photo d'Alain Dermigny.
	**040. Bréville. La fontaine Saint-Hélier.** Cette fontaine était coiffée de la statue de Saint Hélier, que l'on voit maintenant à l'arrière-plan, sur la droite. Photo de Claude Rayon.



041. Yquelon. Son emplacement.

Le village d'Yquelon est situé à deux kilomètres de Granville, entre Donville-les-Bains et Saint-Nicolas, au sud de la rivière du Boscq. D'origine scandinave, le terme d'Yquelon signifie «branche de chêne». Yquelon était situé sur le chemin montois qui, venant de Cherbourg, allait vers Saint-Pair-sur-Mer avant d'arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.



042. Yquelon. L'église romane.

Le territoire de la paroisse faisait partie de la baronnie de Saint-Pair, propriété du Mont Saint-Michel depuis 1022, date à laquelle Richard II, duc de Normandie, donna la baronnie au Mont. Le seigneur du lieu, Rogerius de Ikelun, apposa sa signature au bas de deux grandes chartes de l'Abbaye de la Lucerne en 1162. Au treizième siècle, le patronage était certainement laïc. La dîme se partageait entre le curé, qui en recevait la plus grande partie, l'Abbaye du Montmorel (sise à Poilley, près de Ducey), et la léproserie Saint-Blaise de Champeaux. Photo d'Alain Dermigny.



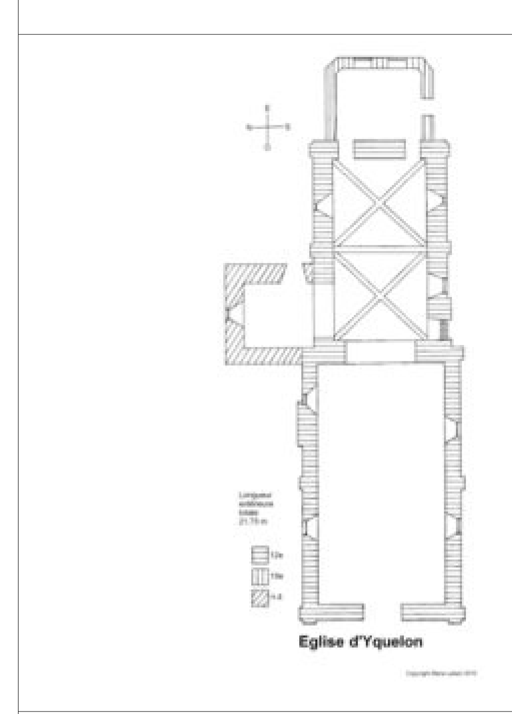
043. Yquelon. L'église romane.

L'église romane est placée sous le vocable de Saint Pair, et le second saint est Saint Maur. La paroisse appartenait au doyenné de Saint-Pair et à l'archidiachoné de Coutances. Les églises d'Yquelon et de Bréville datent de la même époque, la seconde moitié du douzième siècle, avec quelques ressemblances. Photo d'Alain Dermigny.



044. Yquelon. L'église romane.

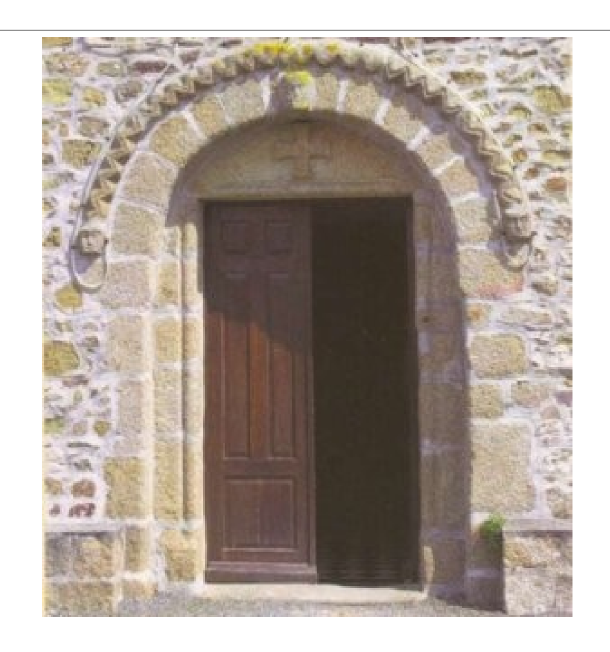
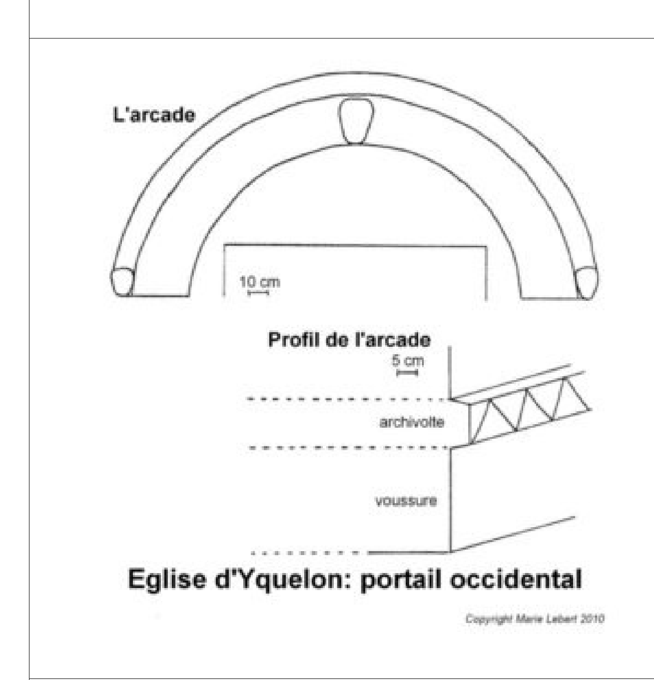
L'église romane est formée d'une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. Carrée et massive, la tour est accolée à la première travée du chœur côté nord, avec trois étages en léger retrait et un toit en bâtière. Les ouvertures rectangulaires indiquent que la tour a été reconstruite, au moins en partie, depuis le douzième siècle. Photo de de Claude Rayon.

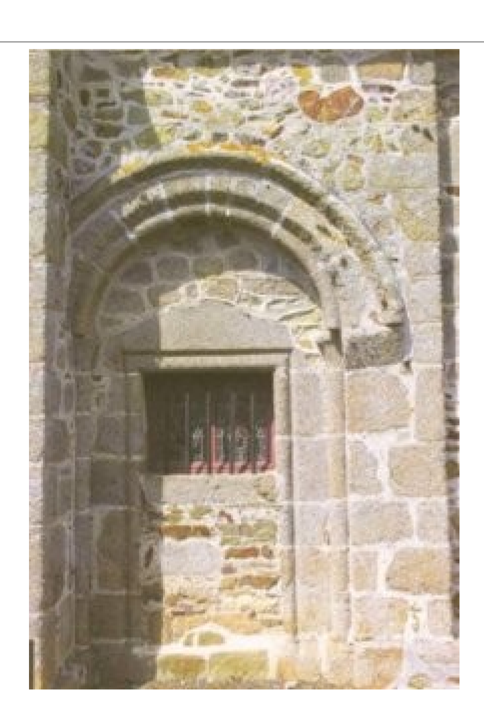


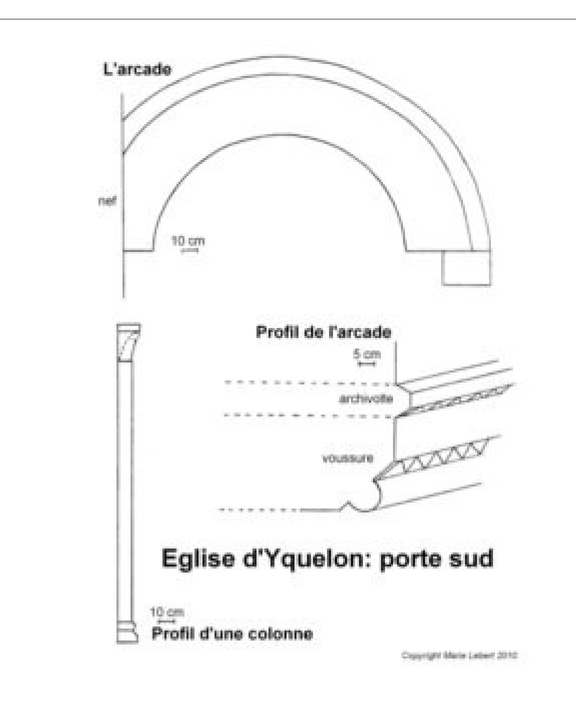
045. Yquelon. Le plan de l'église.

Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d'ouest en est) comprend une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. La longueur extérieure totale est de 21,75 mètres et la largeur extérieure de 7,6 mètres (largeur de la façade). La tour est accolée à la première travée du chœur côté nord. Plan de Marie Lebert.

	**046. Yquelon. La façade occidentale romane.** L'appareil irrégulier de la façade est fait de moellons de schiste et de granit, matériaux locaux. A chaque extrémité, un contrefort plat prend appui sur un muret de pierre. Les trois baies en plein-cintre présentes au-dessus du portail datent de 1896. Elles ont remplacé une grande baie rectangulaire qui avait elle-même remplacé les deux petites baies romanes d'origine. Photo d'Alain Dermigny.
	**047. Yquelon. La façade occidentale romane.** Le mur pignon de la façade est surmonté d'une croix antéfixe aux branches bifides. Photo d'Alain Dermigny.
	**048. Yquelon. La façade occidentale romane.** L'oculus du mur pignon de la façade est lui aussi roman. Son pourtour est orné de billettes avec, dans sa partie inférieure, une pierre sculptée de deux têtes humaines en fort relief. Photo d'Alain Dermigny.

	**049. Yquelon. Le portail occidental roman.** L'arcade en plein-cintre du portail est formée d'une voussure non moulurée reposant sur des piédroits sans ornement et surmontée d'une archivolte. L'archivolte est un cordon saillant orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d'un rang de bâtons brisés. Ses deux extrémités reposent chacune sur une pierre de granit sculptée d'une tête humaine. Le claveau central de la voussure est orné d'une tête humaine plus grande en fort relief. Les piédroits intérieurs sont moulurés d'une colonnette très engagée à tailloir et base carrés. Ces piédroits supportent un tympan de granit, qui fut restauré et sculpté d'une croix d'inspiration romane en 1897. Photo de Claude Rayon.
	**050. Yquelon. Croquis du portail occidental roman.** On note des similitudes avec la porte romane sud de l'église de Bréville, située à quelques kilomètres au nord. Croquis de Marie Lebert.

	**051. Yquelon. Le portail occidental roman (détail).** L’archivolte de l'arcade en plein cintre du portail repose à chaque extrémité sur une pierre de granit sculptée d’une tête humaine. Ces têtes humaines sculptées dans le granit ont mieux résisté au temps que les têtes sculptées dans le calcaire visibles dans l'église de Bréville. Photo d'Alain Dermigny.
	**052. Yquelon. La porte sud romane.** L'arcade en plein-cintre de la porte est formée d’une voussure moulurée d’un tore, le tore étant surmonté d’un chanfrein sculpté d’une rangée de dents-de-scie peu marquées. La voussure est entourée d’une archivolte formée d’un épais bandeau aux arêtes chanfreinées. Le chanfrein inférieur est également orné d’un rang de dents-de-scie peu visibles. La partie interne de la voussure repose sur deux colonnettes engagées par l’intermédiaire de chapiteaux dont la corbeille, surmontée d’un tailloir carré, est ornée de petits crochets d’angle pratiquement disparus. Cette porte a certainement subi un remaniement: les chapiteaux, sans astragale, sont à la fois mal raccordés au fût des colonnes et au départ de la voussure, dont le tore est sectionné à cet endroit. La partie externe de la voussure et l’archivolte disparaissent dans les maçonneries de la nef à gauche, alors qu’à droite elles reposent sur une large pierre légèrement saillante et chanfreinée. Photo de Claude Rayon.



053. Yquelon. Croquis de la porte sud romane.

On note là aussi des similitudes avec la porte romane sud de l'église de Bréville. Croquis de Marie Lebert.



054. Yquelon. Le chœur roman.

La nef ouvre sur le chœur par un arc triomphal très épais, fourré et légèrement brisé, qui repose sur deux pilastres pris dans l'épaisseur du mur. Les deux travées du chœur sont séparées par un arc doubleau, lui aussi très épais et légèrement brisé. Photo d'Alain Dermigny.



055. Yquelon. Le chœur roman.

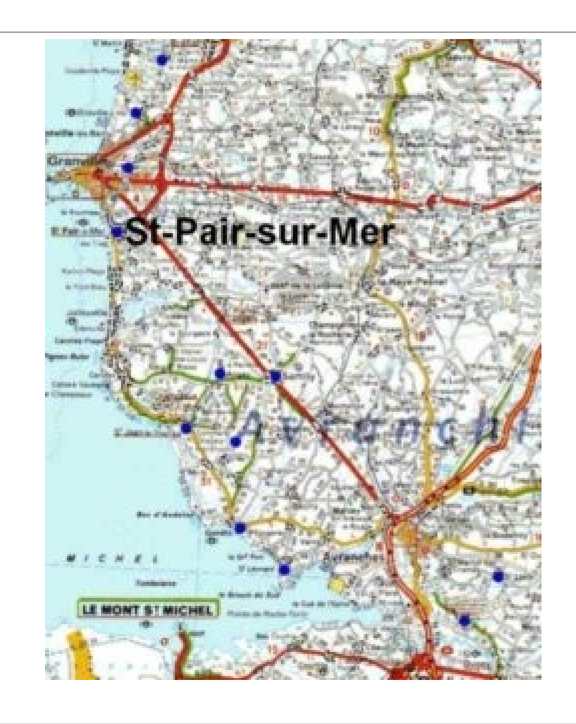
Les deux travées du chœur sont chacune surmontées d'une voûte en croisée d'ogives. Photo d'Alain Dermigny.

	**056. Yquelon. La voûte romane du chœur.** Les ogives, très larges, sont ornées de deux épais tores d'angle entourant une petite moulure triangulaire saillante. Cette voûte en croisée d'ogives romane fut sans doute l'une des premières du genre en Normandie. Photo d'Alain Dermigny.
	**057. Yquelon. La voûte romane du chœur.** Doubleaux et ogives reposent sur des culots en forme de pyramide renversée. Surmonté d'un tailloir carré légèrement chanfreiné, le culot du centre supporte à la fois la retombée d'un doubleau et celle de deux ogives. Photo d'Alain Dermigny.
	**058. Yquelon. La voûte romane du chœur.** Les clefs de voûte sont sculptées de motifs géométriques en faible relief à l'intérieur d'un cercle. Photo de Claude Rayon.



059. Yquelon. L'enfeu et sa pierre tombale.

Dans le mur nord de la nef, un enfeu surmonté d'un arc surbaissé abrite une pierre tombale du douzième siècle en calcaire tendre. Ce chevalier sculpté en relief est «représenté les mains jointes, la tête appuyée sur un oreiller, et ayant un lévrier à ses pieds. (…) Il appartient à la puissante famille d'Yquelon, dont un des membres, Roger d'Yquelon, apposa sa signature au bas de deux grandes chartes de l'Abbaye de la Luzerne, en 1162» (M. de Lomas, Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, 1886-1887). Découverte en 1885 dans le cimetière au nord de l'église, la pierre tombale fut encastrée dans l'enfeu en février 1893. Cette pierre tombale a sans doute été enterrée dans le cimetière au moment de la Révolution française, avant d'être découverte près d'un siècle plus tard et de retrouver son emplacement d'origine. La longueur de l'enfeu (2,15 mètres) correspond en effet exactement à la longueur de la pierre tombale. Photo de Claude Rayon.



060. Saint-Pair-sur-Mer. Son emplacement.

Le bourg de Saint-Pair-sur-Mer est situé sur la côte, à trois kilomètres et demi au sud de Granville. L'agglomération de Saint-Pair fut prospère jusqu'à la construction de Granville au quinzième siècle. La migration des habitants se fit alors vers Granville, au détriment de Saint-Pair qui était jusque-là le centre vital de la région. Saint-Pair se développa de nouveau à partir de 1880 lors de l'essor des stations balnéaires. Un chemin des grèves et une voie montoise côtière (avec un itinéraire différent) permettent aux pèlerins anciens et modernes de rejoindre le Mont Saint-Michel.



061. Saint-Pair-sur-Mer. Son église.

L'église est placée sous le vocable de Saint Pair, et le deuxième saint est Saint Gaud. L'église est un lieu de pèlerinage voué au culte de Saint Gaud, dont le sarcophage fut retrouvé en 1131 lors de la construction de l'édifice roman. Beaucoup plus tard, en 1880, la nef romane fut détruite pour être remplacée par une nef plus grande doublée d'un transept permettant d'accueillir les nombreux paroissiens de cette station balnéaire fort prisée. L'église agrandie fut consacrée le 26 août 1888. Photo de Claude Rayon.



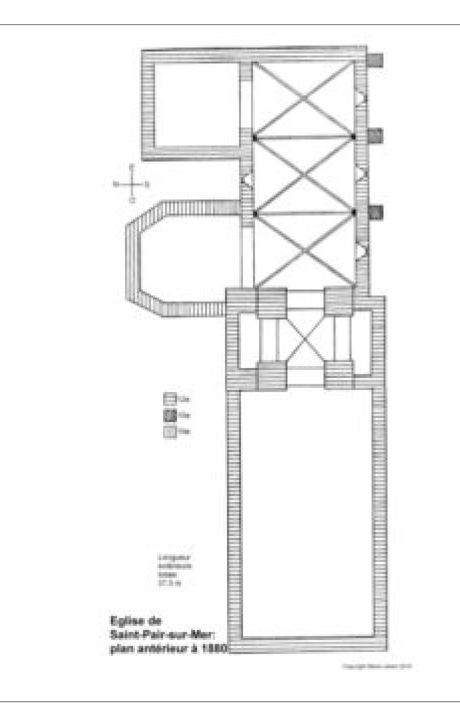
062. Saint-Pair-sur-Mer. Son église.

L'église est prise ici du nord-est pour tenter de saisir l'édifice dans son entier tout en évitant les maisons adjacentes et les voitures du parking. Photo de Marie Lebert.



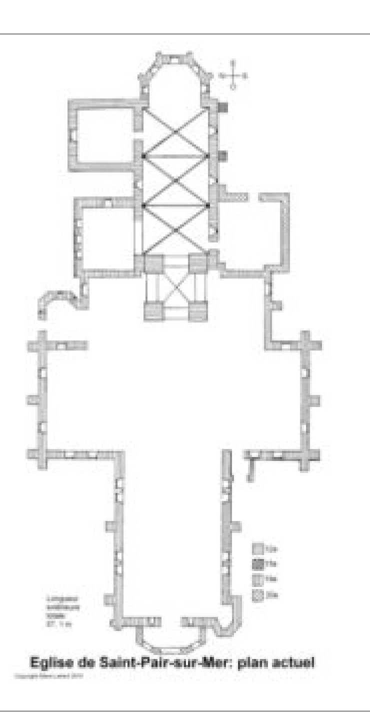
063. Saint-Pair-sur-Mer. L'ancienne église romane.

L'ancienne église romane a été dessinée par E. Biguet et ce dessin a été publié dans la revue "Le Pays de Granville" de 1934. La nef romane qu'on voit sur ce dessin fut détruite en 1880 pour être remplacée par une nef beaucoup plus grande doublée d'un transept. Photo d'Alain Dermigny.



064. Saint-Pair-sur-Mer. Le plan de l'ancienne église.

Le plan de l'église avant 1880, tel que nous pouvons l'imaginer. La longueur extérieure totale était de 37,5 mètres et la largeur extérieure de 11,1 mètres (largeur de la façade). Plan de Marie Lebert.

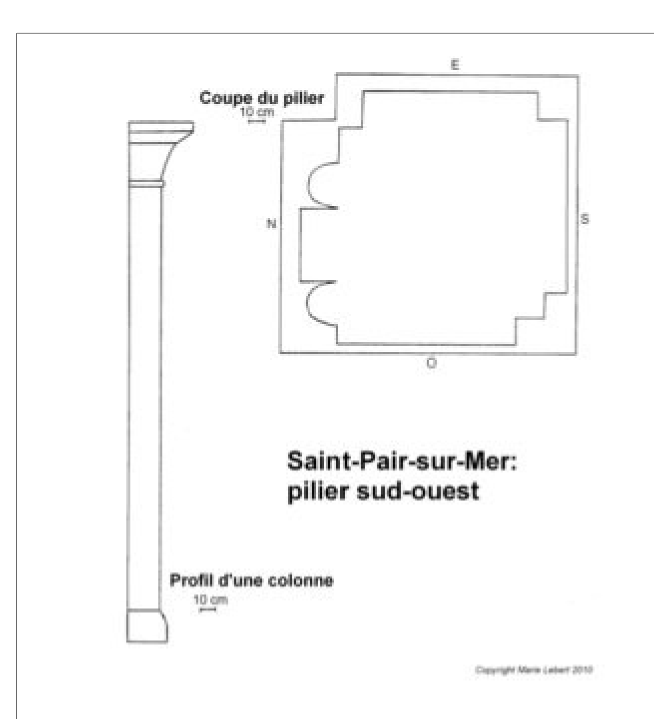


065. Saint-Pair-sur-Mer. Le plan de l'église actuelle.

L'église comprend une nef de deux travées précédée d'un porche, un large transept à bras saillants et un chœur de trois travées terminé par une abside semi-circulaire. La longueur extérieure totale est de 57,1 mètres et la largeur extérieure de 11,1 mètres (largeur de la façade). De forme carrée, la tour s'élève à la croisée du transept. Les croisillons du transept ouvrent à l'est sur deux absidioles à chevet plat. Le chœur ouvre au nord sur deux chapelles, une côté chevet et une côté tour. A l'angle formé par le bras sud du transept et le chœur, une construction rectangulaire abrite la sacristie. Plan de Marie Lebert.

	**066. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane.** Chose très rare, on peut précisément dater la construction de la tour. On sait que ses fondations datent de 1131, grâce à un manuscrit contemporain mentionnant la découverte du sarcophage de Saint Gaud dans le chœur lors de ces travaux. Le même manuscrit cite le nom du maître d'œuvre qui dirigea la construction de la tour, un certain Rogerius de Altomansiunculo, chose d'autant plus intéressante que les architectes d'édifices romans restaient le plus souvent anonymes. Photo de Claude Rayon.
	**067. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane.** La tour romane, de forme carrée, comprend deux étages en léger retrait surmontés d'une flèche octogone. Un groupe de deux arcatures aveugles orne le premier étage au nord et au sud. De grandes baies géminées ornent le deuxième étage sur ses quatre faces. Séparées par une colonnette trapue à tailloir et base carrés, ces baies géminées sont surmontées d'une arcade en plein-cintre ornée d'une moulure torique et reposant sur des colonnettes engagées. Photo d'Alain Dermigny.

	**068. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane.** Voici un gros plan sur les deux étages de la tour romane. Photo de Claude Rayon.
	**069. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane.** La tour repose sur quatre piliers massifs parfaitement symétriques supportant quatre arcs fourrés et légèrement brisés. Ces piliers déterminent la voûte d'arêtes située sous la tour. Photo d'Alain Dermigny.



070. Saint-Pair-sur-Mer. Croquis du pilier sud-ouest de la tour romane.

Ce pilier se présente ainsi: à l'est, à l'ouest et au sud, un pilastre forme saillie; au nord, un pilastre cantonné de deux colonnes engagées s'appuie sur un dosseret. Moulurée en forme de bandeau chanfreiné, l'imposte surmontant le pilier forme le tailloir des chapiteaux des deux colonnes. La corbeille des chapiteaux est sculptée, avec une base carrée surmontée d'un chanfrein. Le pilier repose sur un socle carré plus large aux arêtes chanfreinées. Croquis de Marie Lebert.



071. Saint-Pair-sur-Mer. Le pilier nord de la tour romane (détail).

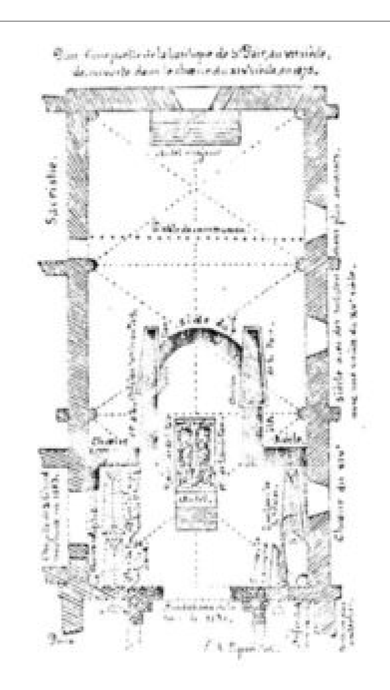
S'appuyant sur un dosseret, un pilastre cantonné de deux colonnes engagées est surmonté d'une imposte moulurée en forme de bandeau chanfreiné. Cette imposte forme aussi le tailloir des chapiteaux. La corbeille des chapiteaux est sculptée de crochets d'angle taillés dans le granit. Photo d'Alain Dermigny.



072. Saint-Pair-sur-Mer. Un chapiteau roman sculpté.

Sous la tour, l'un des chapiteaux du pilier nord-ouest possède une corbeille sculptée, fruste et en bas relief, taillée dans le granit. Un buste d'homme est présent à l'angle, avec une grosse tête. Son bras droit est levé alors que son bras gauche est replié sur sa poitrine. Une branche de chêne est visible sur la droite. Photo d'Alain Dermigny.

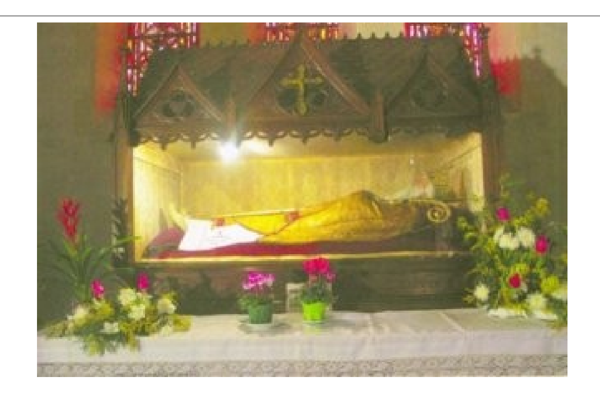
	**073. Saint-Pair-sur-Mer. Un chapiteau roman sculpté.** Sous la tour, un autre chapiteau en granit est sculpté d'un crochet d'angle en faible relief. Les corbeilles des chapiteaux des piliers nord-ouest, nord-est et sud-est sont toutes ornées de crochets d'angle de ce type. Photo d'Alain Dermigny.
	**074. Saint-Pair-sur-Mer. Le sarcophage de Saint Pair.** Un autel en pierre datant du dix-neuvième siècle recouvre le sarcophage en calcaire coquiller de Saint Pair. Saint Pair (482-565) fonda avec Saint Scubilion un oratoire dont les fondations sont présentes sous le chœur de l'église actuelle. Il donna aussi son nom au village connu auparavant sous le vocable romain de Scessiacus (Scissy). Les sarcophages de Saint Pair et Saint Scubilion furent retrouvés en 1875, à l'occasion de fouilles faites par l'abbé F. Baudry. Photo d'Alain Dermigny.

	**075. Saint-Pair-sur-Mer. Le plan de l'oratoire dessiné par l'abbé F. Baudry.** En septembre 1875, des fouilles menées par l'abbé F. Baudry dans le chœur de l'église permirent de retrouver une partie des fondations de l'oratoire du sixième siècle ainsi que plusieurs sarcophages. On retrouva les sarcophages en calcaire coquiller de Saint Pair et de Saint Scubilion et, situés à proximité, ceux de Saint Sénier et Saint Aroaste. Le sarcophage de Saint Gaud avait été retrouvé en 1131 en creusant les fondations de la tour romane. Ce plan est inclus dans "Vie des saints du diocèse de Coutances et d'Avranches", livre du chanoine Pigeon publié à Avranches en 1888.
	**076. Saint-Pair-sur-Mer. Les fondations de l'ancien oratoire.** Dans la seconde travée du chœur actuel, la double ligne de dallages noirs encadrant une rangée de dallages clairs recouvre de manière très précise les fondations de l'ancien oratoire. Ces fondations forment une abside semi-circulaire prolongée par des murs latéraux se perdant ensuite dans la construction romane. Fortunat (530-600), évêque de Poitiers, affirme dans sa "Vie de Saint Pair" que les cellules des premiers moines furent bâties au bord de la mer. Les moines vinrent ensuite s'établir sur les bords de la rivière de la Saigue, à l'emplacement de l'église actuelle, en attirant dans leur voisinage une population qui se fixa autour de l'oratoire. Au premier plan à droite, une pierre tombale blanche indique l'endroit où était enterré le sarcophage de Saint Pair. Photo d'Alain Dermigny.



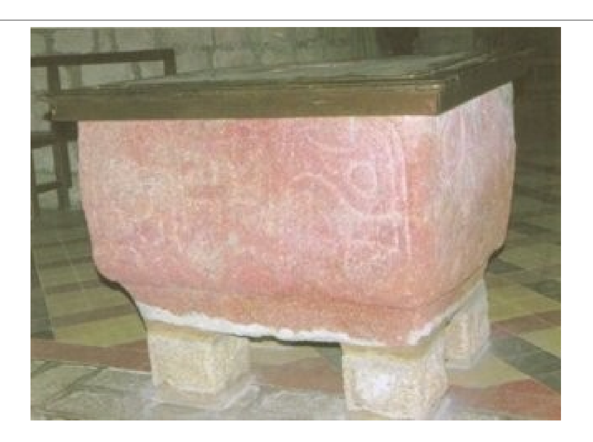
077. Saint-Pair-sur-Mer. La châsse de Saint Gaud.

La châsse de Saint Gaud est sise sur l’autel recouvrant son sarcophage en calcaire coquiller. L'église étant un lieu de pèlerinage voué au culte de Saint Gaud (400-491), celui-ci dispose de sa propre chapelle, construite au dix-neuvième siècle dans le mur nord du chœur. Deuxième évêque d’Evreux, Saint Gaud se serait démis de ses fonctions après quarante ans d'épiscopat pour venir se retirer dans la solitude de Saint-Pair. Le sarcophage de Saint Gaud fut retrouvé en 1131 en creusant les fondations de la tour romane. Photo d'Alain Dermigny.



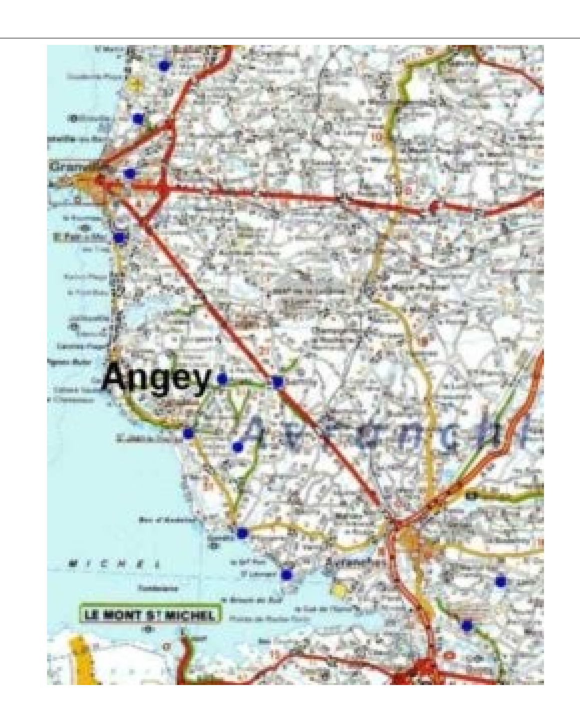
078. Saint-Pair-sur-Mer. La châsse de Saint Gaud.

Sur cette photo datant de 2009, des fleurs accompagnent les ex-voto. Photo de Claude Rayon.



079. Saint-Pair-sur-Mer. Les anciens fonts baptismaux.

Photo de Claude Rayon.



080. Angey. Son emplacement.

Le village d'Angey est situé à deux kilomètres et demi à l’ouest de la bourgade de Sartilly. La paroisse d’Angey est rattachée à celle de Sartilly depuis 1914. L'église d'Angey n’est plus utilisée qu’en de rares occasions pour des mariages et des enterrements.



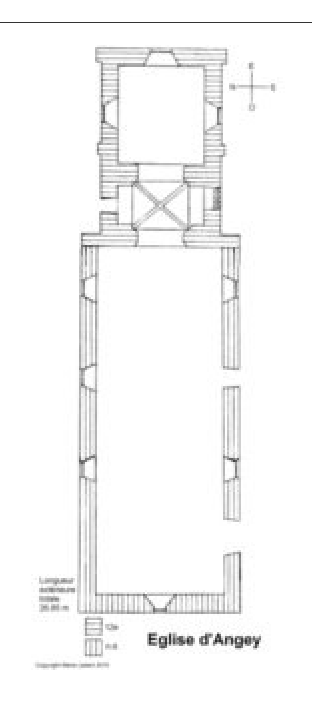
081. Angey. Son emplacement.

Le village d'Angey est situé à deux kilomètres et demi à l’ouest de la bourgade de Sartilly. La paroisse d’Angey est rattachée à celle de Sartilly depuis 1914. L'église d'Angey n’est plus utilisée qu’en de rares occasions pour des mariages et des enterrements.



082. Angey. L'église avec son chœur roman.

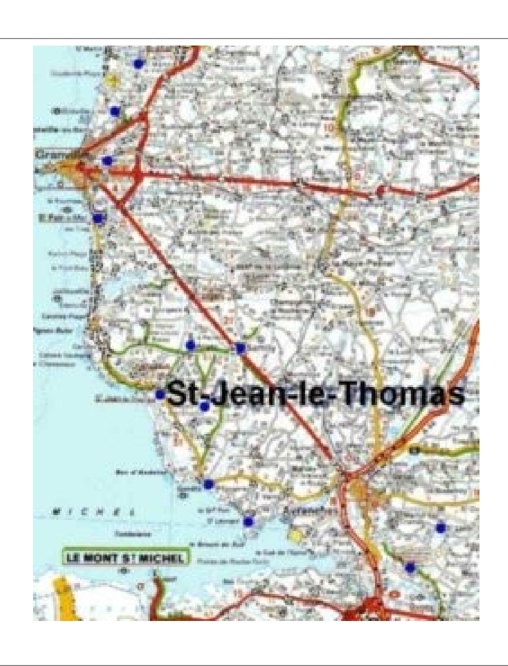
Si le chœur de l'église est roman, la base de la tour pourrait être romane elle aussi, mais à une période plus tardive, puisque l'appareil des maçonneries est légèrement différent de celui du chœur. Photo de Claude Rayon.

 	**083. Angey. Le plan de l'église.** Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d’ouest en est) comprend une longue nef prolongée par un chœur d’une travée. Ce vaisseau a une longueur extérieure totale de 26,85 mètres et une largeur extérieure de 7,5 mètres (largeur de la façade). Située dans l’axe du vaisseau, la tour s’élève entre chœur et nef. Plan de Marie Lebert.
	**084. Angey. Le chœur à chevet plat.** Le chœur à chevet plat précède un clocher en bâtière situé entre chœur et nef. Photo de Claude Rayon.



085. Angey. Les anciens fonts baptismaux.

Les fonts baptismaux, qui dateraient du quatorzième siècle, sont ornés d'arcatures trilobées sculptées en bas relief. La corde ornant la base sur toute sa longueur symboliserait les liens unissant les paroissiens entre eux ou alors les liens unissant une communauté religieuse. Photo de Claude Rayon.



086. Saint-Jean-le-Thomas. Son emplacement.

Le bourg de Saint-Jean-le-Thomas se trouve sur la route côtière, à douze kilomètres au sud de Granville et neuf kilomètres au nord d'Avranches. Saint-Jean-le-Thomas était traversé par deux chemins montois, le premier venant de Saint-Pair-sur-Mer et le deuxième venant de Coutances. De plus, un autre chemin reliant Saint-Pair au Mont Saint-Michel, cette fois par les grèves, traversait les dunes non loin de là.



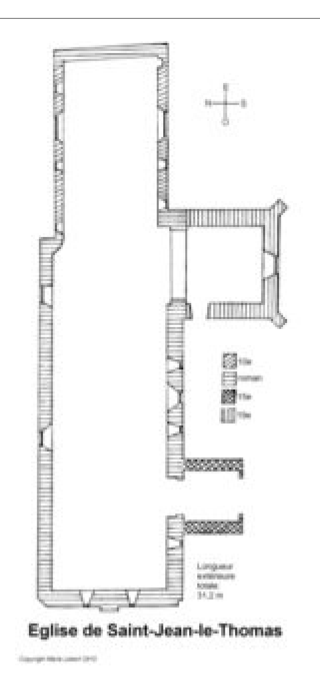
087. Saint-Jean-le-Thomas. Son église.

L'église est placée sous le vocable de Saint Jean-Baptiste. La paroisse de Saint-Jean-le-Thomas appartenait au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches. En 917, Guillaume Longue-Epée, second duc de Normandie, donna à l'abbaye du Mont Saint-Michel le village de Saint-Jean-au-bout-de-la-mer avec son église, son moulin, ses vignes et ses prés. Au onzième siècle, le duc Robert Ier donna de nouveau au Mont la seigneurie de Saint-Jean et ses dépendances. En 1162, le seigneur du lieu, Guillaume de Saint-Jean, second fondateur de l'Abbaye de la Lucerne, donna à l'abbaye l'église de Saint-Jean-le-Thomas avec ses dépendances, et de nombreuses propriétés aux alentours et en Angleterre. Au quinzième siècle, l'église était toujours la propriété de l'Abbaye de la Lucerne, et l'abbé de la Lucerne était donc son seigneur patron. Photo de Claude Rayon.



088. Saint-Jean-le-Thomas. Son église.

La nef romane de l'église daterait du onzième siècle ou du début du douzième siècle. Son chœur pré-roman à chevet plat daterait du dixième siècle. Le portail roman percé dans le mur sud de la nef est précédé d’un large porche datant du quinzième siècle. Carrée et massive, la tour est accolée au mur sud de la nef, avec deux étages surmontés d’une balustrade ajourée. Construite en 1895 pour remplacer une tour vétuste, elle fut édifiée en granit des carrières de Saint-James. Photo d'Alain Dermigny.



089. Saint-Jean-le-Thomas. Le plan de l'église.

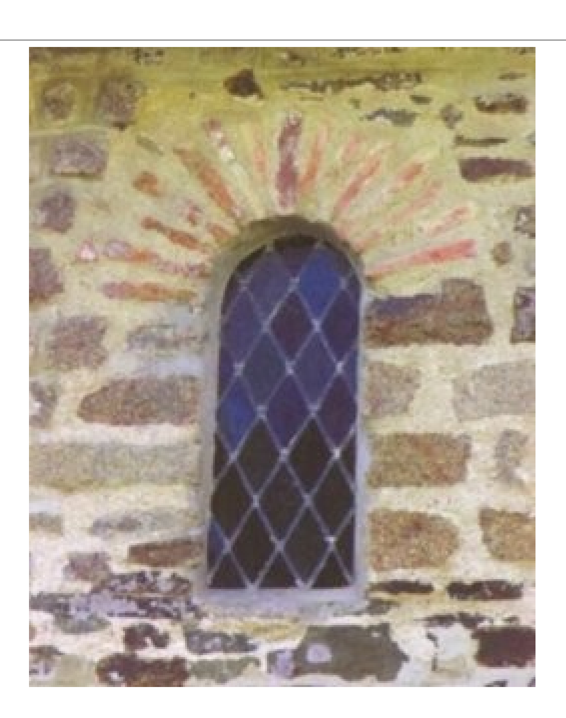
Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d’ouest en est) comprend une longue nef suivie d'un chœur à chevet plat. Ce vaisseau a une longueur extérieure de 31,2 mètres et une largeur extérieure de 8,1 mètres (largeur de la façade). On entre dans l’église par un portail situé dans le mur sud de la nef et précédé d’un porche. Accolée à la partie orientale de la nef, la tour s'élève au sud du vaisseau. Plan de Marie Lebert.



090. Saint-Jean-le-Thomas. La façade occidentale et la tour.

Le mur de façade est surmonté d’un léger glacis recouvert de plaquettes de schiste, en arrière duquel s’élève un mur pignon. La partie médiane du mur de façade est occupée par un contrefort plat se terminant par un glacis à la base du pignon. Les deux petites baies romanes situées de part et d’autre du contrefort furent réouvertes en 1973, lors de la restauration du chœur de l'église. La tour, massive, fut reconstruite en 1895. Photo d'Alain Dermigny.

	**091. Saint-Jean-le-Thomas. Le mur sud du chœur pré-roman.** Ce chœur offre des similitudes avec l'église Notre-Dame-sous-Terre du Mont Saint-Michel, construite par les Bénédictins peu après leur installation au Mont en 966. Dans les deux édifices, les arcs des baies sont formés de claveaux de briques et l'appareil des murs est fait de petits blocs de granit assez réguliers séparés par d'épais joints de mortier. Photo d'Alain Dermigny.
	**092. Saint-Jean-le-Thomas. Le mur sud du chœur pré-roman.** A gauche de la grande baie centrale, une petite baie romane est bien visible, avec son arc et ses piédroits de granit. Photo de Claude Rayon.
	**093. Saint-Jean-le-Thomas. Le mur nord du chœur pré-roman.** Haut situées, les petites baies pré-romanes sont surmontées de claveaux de briques. La grande baie en plein-cintre à l'arcade trilobée fut percée en 1895, au moment de la reconstruction de la tour. Les petites baies pré-romanes furent découvertes et réouvertes en 1965, lors de la restauration du chœur sous la direction d'Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des Monuments historiques. Photo d'Alain Dermigny.

	**094. Saint-Jean-le-Thomas. Le mur nord du chœur pré-roman.** L'appareil des maçonneries est fait de moellons en granit assez réguliers pris dans d'épais joints de mortier. Photo d'Alain Dermigny.
	**095. Saint-Jean-le-Thomas. Le mur nord du chœur pré-roman (détail).** Le cintre de cette petite baie pré-romane est fait de claveaux de brique. On retrouve les mêmes petites baies dans l'église Notre-Dame-sous-Terre du Mont Saint-Michel, qui date de la même époque. Photo de Claude Rayon.
	**096. Saint-Jean-le-Thomas. Le mur nord du chœur pré-roman.** L'appareil en granit des murs et les claveaux de briques des baies sont également visibles à l'intérieur, suite à la restauration du chœur en 1965 sous la direction d'Yves-Marie Froideveaux, architecte en chef des monuments historiques. Les cinq petites baies aux claveaux de briques - trois au nord et deux au sud - furent retrouvées sous l'enduit des murs et réouvertes à cette date. Photo d'Alain Dermigny.



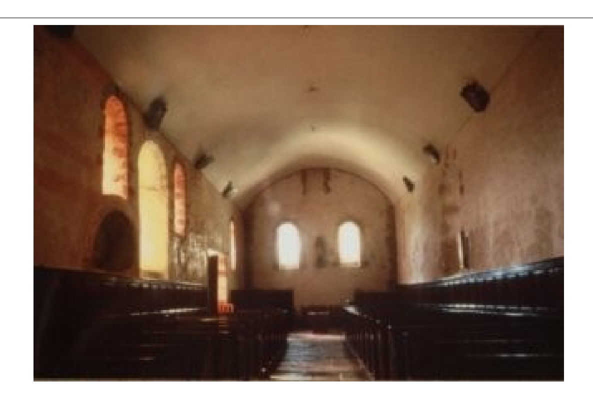
097. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman.

Les deux grandes baies en plein-cintre visibles de part et d’autre du chœur furent ajoutées en 1895, lors de la reconstruction de la tour. Photo d'Alain Dermigny.



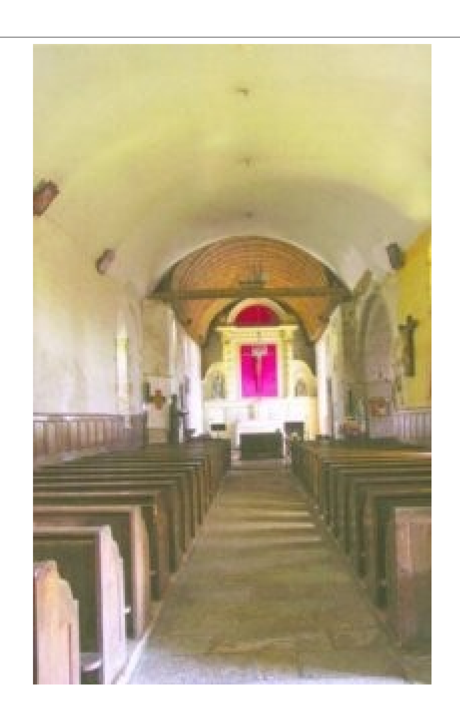
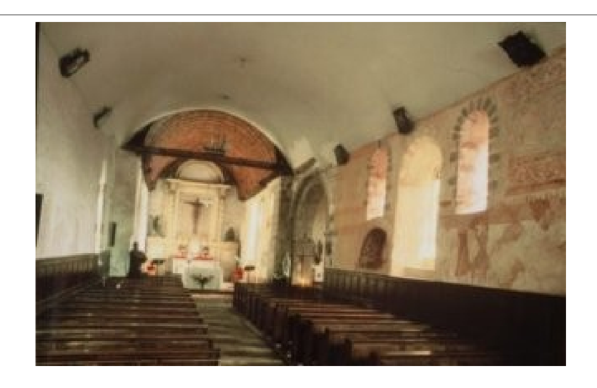
098. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman (détail).

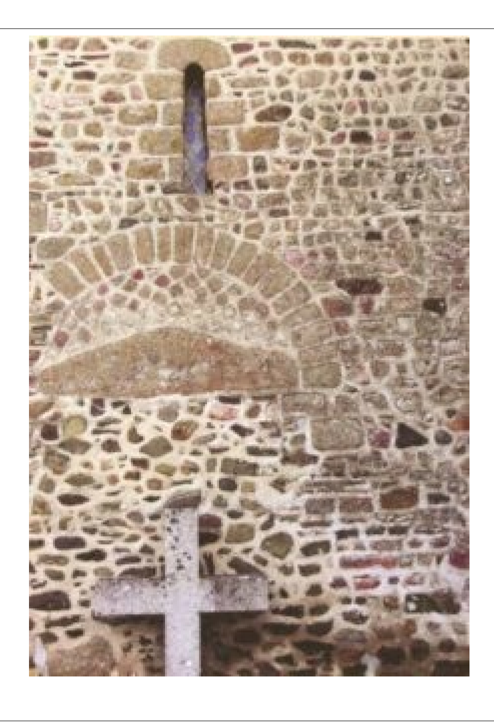
Faite en bois, cette voûte en berceau fut débutée en 1965 et terminée en 1973. Photo d'Alain Dermigny.



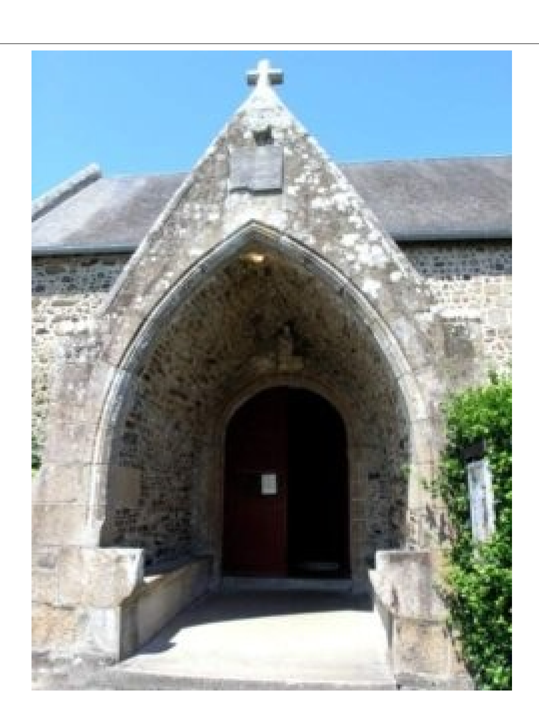
099. Saint-Jean-le-Thomas. La nef romane.

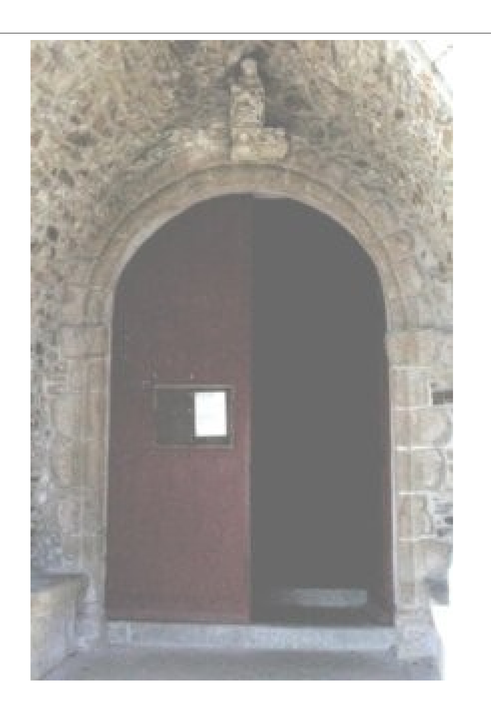
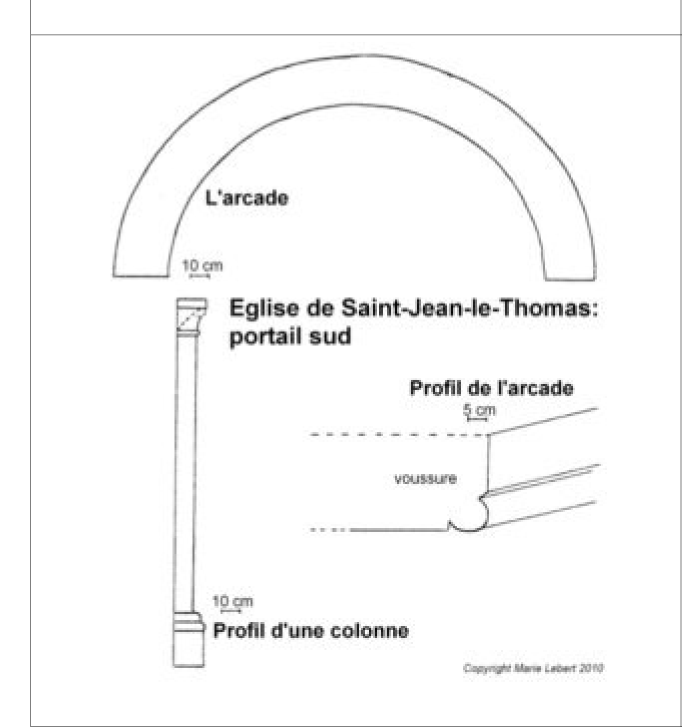
Cette nef daterait du onzième siècle ou du début du douzième siècle. Les deux baies romanes du mur occidental (situé au fond) furent réouvertes en 1973 après avoir été retrouvées sous l’enduit des murs. Au-dessus de ces baies romanes, plus haut dans le mur, on voit toujours les piédroits en granit de la baie médiane située dans le mur pignon, même si celle-ci a été bouchée. La voûte en berceau de la nef est en plâtre. Le sol est recouvert de larges dalles de granit. Photo d'Alain Dermigny.

	**100. Saint-Jean-le-Thomas. La nef romane.** Une autre vue de la nef romane, cette fois en direction du chœur. Photo de Claude Rayon.
	**101. Saint-Jean-le-Thomas. La nef romane.** Le mur sud de la nef est orné de peintures murales romanes, chose d'autant plus intéressante que les décors peints ont rarement survécu dans la région. L'existence de décors peints aussi anciens, qui dateraient du douzième siècle, était ignorée jusqu'en 1974, date de la réfection des enduits intérieurs de la nef. Des taches de couleur attirèrent l'attention de l'abbé Porée, curé de l'église, qui fit intervenir les fresquistes des Beaux-Arts. Photo d'Alain Dermigny.
	**102. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes.** Dans la partie dégagée en décembre 1974 dans le mur sud de la nef, trois tableaux se succèdent: le combat d'un homme contre un ange (sur le tympan du portail muré), puis une lutte entre deux personnages et enfin une scène champêtre. Surmontés de frises, ces décors peints pourraient être l'œuvre de pèlerins se rendant au Mont Saint-Michel, puisque l'église est située sur une voie montoise. Photo d'Alain Dermigny.

	**103. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes (détail).** Sur le tympan du portail muré, le combat d'un homme contre un ange, «un combat qui pourrait être celui de Jacob contre l'ange envoyé de Dieu, ou Dieu lui-même manifesté sous une forme visible», selon l'abbé Porée, curé de l'église au moment de la découverte de ces peintures murales en 1974. Photo d'Alain Dermigny.
	**104. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes (détail).** Sur le tympan du portail muré, la même scène est prise avec un angle légèrement différent montrant mieux les couleurs et montrant aussi les deux frises de rinceaux surplombant la scène. Photo de Claude Rayon.
	**105. Saint-Jean-le-Thomas. Le tympan du portail muré vu de l'extérieur.** Le tympan de la porte murée du mur sud de la nef (orné de peintures murales à l'intérieur) est surplombé d'une petite baie romane au cintre et aux piédroits de granit. Photo de Claude Rayon.

	**106. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes (détail).** Dans cette scène champêtre, avec épis de blé visibles à gauche, un personnage portant une grande cape tient une outre et verse du vin dans un coupe que lui présente un autre personnage. A droite, un troisième personnage tenant un instrument aratoire est en partie effacé. Photo d'Alain Dermigny.
	**107. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes (détail).** Le troisième tableau, dont la plus grande partie a disparu, représente la lutte entre un personnage à cape dont la tête est surmontée d'une auréole et un autre personnage recouvert d'une armure qui semble être à terre. Il pourrait s'agir de la lutte de Saint Michel contre le Démon, selon l'abbé Porée, curé de l'église au moment de la découverte de ces peintures murales en 1974. Photo d'Alain Dermigny.
	**108. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes (détail).** Situé entre la scène champêtre et la scène de lutte, ce détail montre que le décor est peint à même l'enduit à la chaux, ce qui explique le fond clair. Photo d'Alain Dermigny.
	**109. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes (détail).** Cette vue partielle de la scène de lutte montre que tous les contours sont dessinés en peinture ocre. Les surfaces intérieures sont peintes en ocre et en chamois. Seules ces deux couleurs étaient utilisées, directement sur l'enduit à la chaux. Photo d'Alain Dermigny.

	**110. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes (détail).** Les tableaux sont surmontés de frises de rinceaux terminées par des feuillages. Les rinceaux courent entre deux bandes horizontales, une bande de couleur ocre le long des rinceaux et une bande de couleur chamois les long des bandes ocre, avec une rangée de points blancs entre les deux bandes de couleur. Photo d'Alain Dermigny.
	**111. Saint-Jean-le-Thomas. Le portail roman et son porche.** Comme souvent dans la région, ce portail ouvert dans le mur sud de la nef est précédé d'un porche plus récent - celui-ci est du quinzième siècle - permettant d'accueillir paroissiens et pèlerins sur ses deux bancs de pierre, et de les abriter des vents d'ouest venus de la mer et des averses fréquentes. Photo de Claude Rayon.

	**112. Saint-Jean-le-Thomas. Le portail roman dans le mur sud de la nef.** L'arcade en plein-cintre du portail est formée d'une voussure ornée d'une simple moulure torique. La voussure repose sur deux colonnettes très engagées qui prolongent le tore et qui ont sensiblement le même diamètre que celui-ci. Les colonnettes sont surmontées de chapiteaux à tailloir carré dont la corbeille est sculptée de petits crochets d'angle à peine visibles. La base carrée est surmontée d'un double tore. Photo de Claude Rayon.
	**113. Saint-Jean-le-Thomas. Croquis du portail roman dans le mur sud de la nef.** Croquis de Marie Lebert.



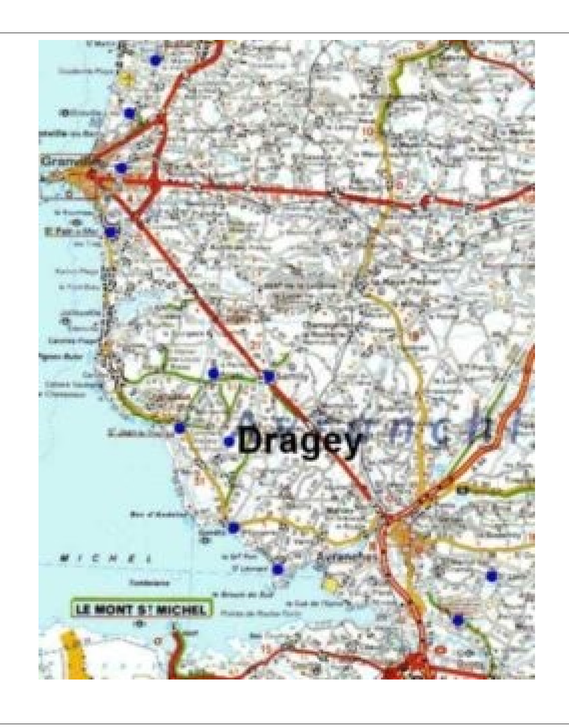
114. Saint-Jean-le-Thomas. Le portail roman et son porche (détail).

La voûte de pierre du porche du quinzième siècle est faite d'un appareil irrégulier de plaquettes de schiste prises dans un épais mortier. L'arc en plein-cintre du portail roman est orné d'un tore. Photo d'Alain Dermigny.



115. Saint-Jean-le-Thomas. La Vierge et l'Enfant.

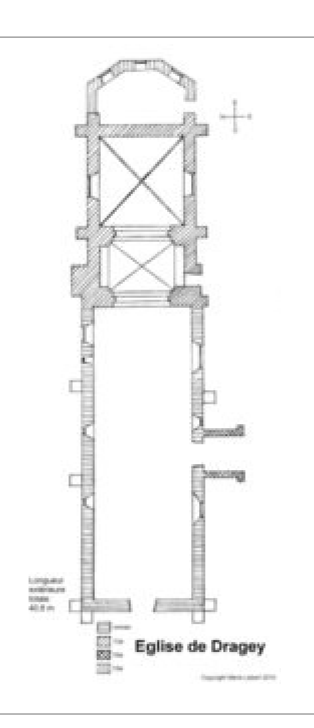
Cette statue en pierre surplombe le portail roman du mur sud de la nef. Elle est protégée des intempéries par le porche du quinzième siècle. Photo d'Alain Dermigny.



116. Dragey. Son emplacement.

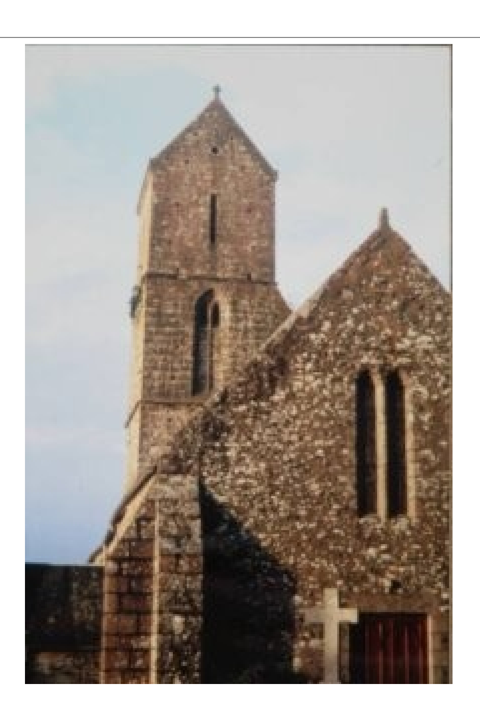
Le village de Dragey est situé sur l'actuelle route côtière reliant Granville au nord à Avranches au sud, à vingt kilomètres de Granville et treize kilomètres d'Avranches. Dragey était traversé par trois chemins montois, le premier venant de Saint-Pair-sur-Mer, le deuxième venant de Coutances et le troisième venant de Saint-Lô. De plus, le chemin des grèves partant de Saint-Pair traversait les dunes de Dragey non loin de là avant d'arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.

	**117. Dragey. Le Mont Saint-Michel vu de l'église.** Au pied de l'église, les silhouettes du Mont Saint-Michel et de Tombelaine émergent de la brume. Pour les pèlerins, cette vue annonçait la fin prochaine d'une longue quête. L'église de Dragey fut donnée au Mont Saint-Michel au onzième siècle par Robert Ier, duc de Normandie. Dragey et son église faisaient partie des dépendances de Saint-Jean-au-bout-de-la-mer, devenu Saint-Jean-le-Thomas. Photo de Claude Rayon.
	**118. Dragey. L'église avec sa nef romane.** Bâtie sur un promontoire, l'église est isolée avec son presbytère à un kilomètre environ du village. Elle est placée sous le vocable de Saint Médard, et le second saint est Saint Eloi. La paroisse de Dragey appartenait au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches. La nef romane date du onzième ou douzième siècle, alors que la tour et le chœur datent du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny.
	**119. Dragey. La tour de l'église.** L'église n'est pas située dans le bourg, contrairement aux autres églises de la région. Visible de loin en pleine mer, sa tour servait de point de repère (appelé "amer" en navigation maritime) aux marins de l'époque médiévale et à ceux qui leur ont succédé. Photo d'Alain Dermigny.
	**120. Dragey. L'église avec sa nef romane.** L'église est formée d'un chœur d'une travée suivi d'une nef de trois travées. La tour est située entre chœur et nef. Seule la nef est romane. Le chœur et la tour, plus récents, datent du treizième siècle. Photo de Claude Rayon.



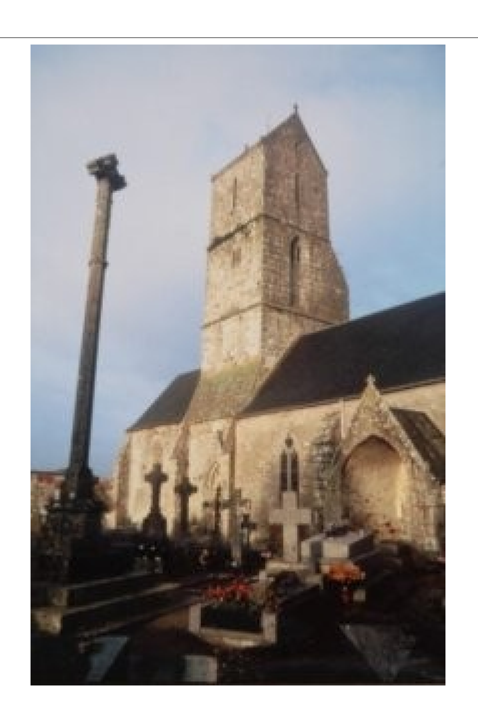
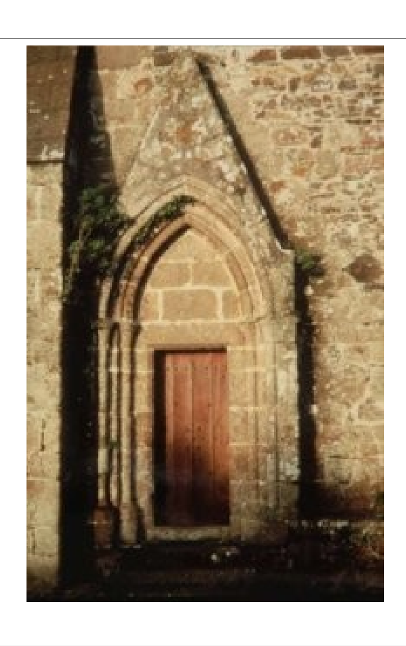
121. Dragey. Le plan de l'église.

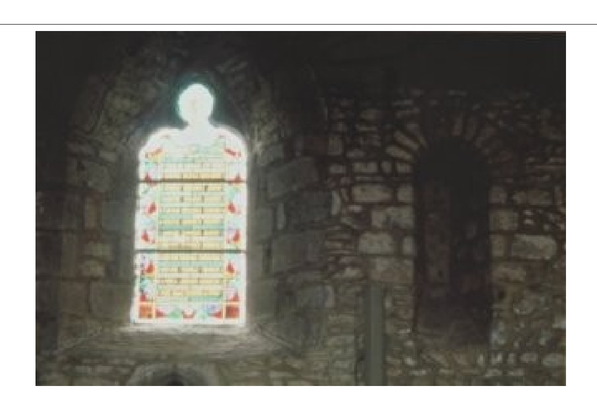
Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d'ouest en est) comprend une nef de trois travées suivie d'un chœur d'une travée. Ce vaisseau a une longueur extérieure totale de 40,8 mètres et une largeur extérieure totale de 9,1 mètres (largeur de la façade). La tour, située entre chœur et nef, s'élève dans l'axe du vaisseau. Plan de Marie Lebert.

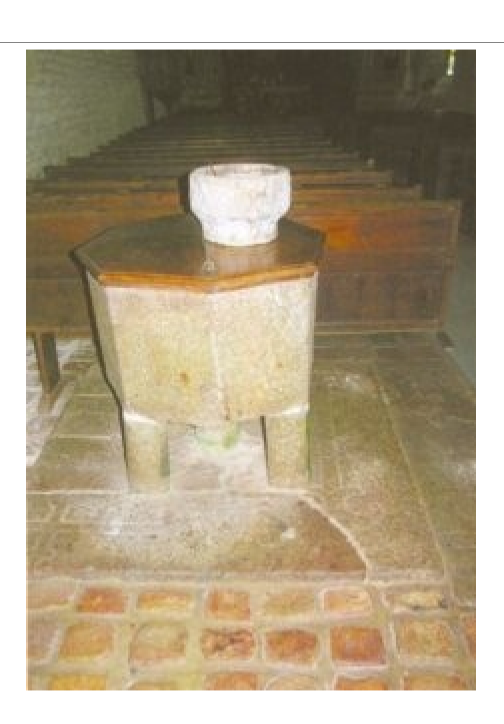


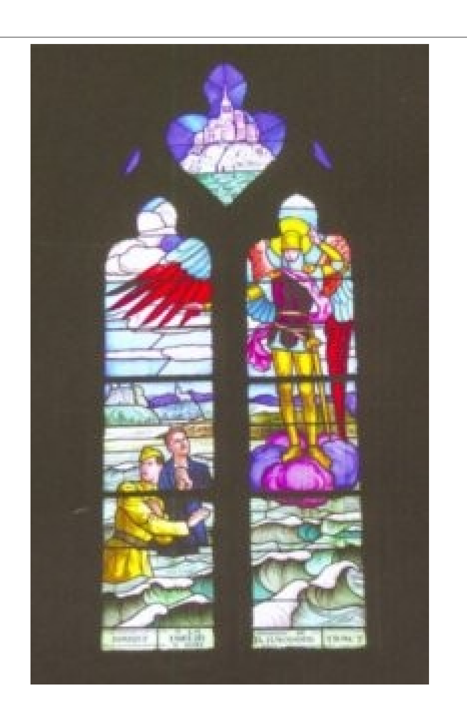
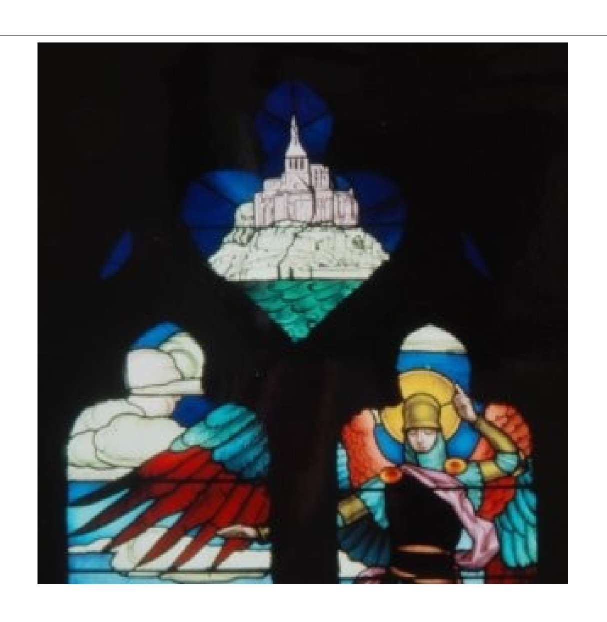
122. Dragey. La façade occidentale.

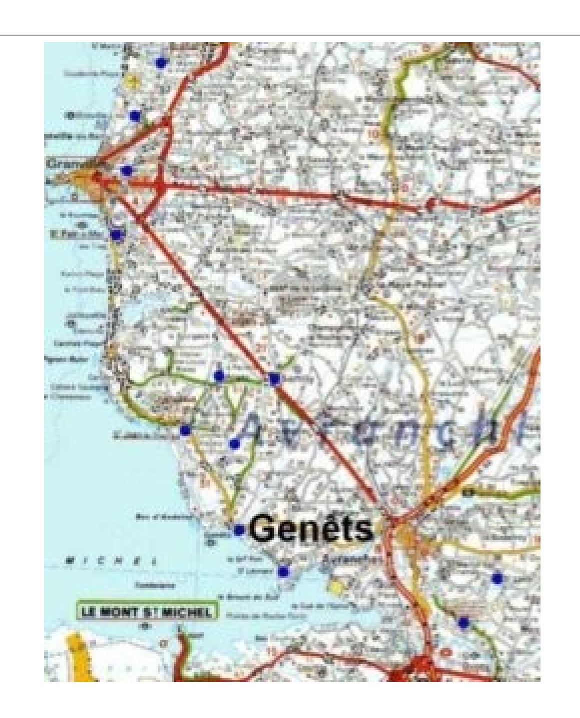
L'appareil irrégulier des maçonneries est fait en pierres de schiste et de granit, qui sont des matériaux locaux. Présents à chaque extrémité de la façade, deux épais contreforts sont terminés par un glacis. Au centre, la grande baie géminée à l'arc légèrement brisé date du treizième siècle. Elle fut débouchée et restaurée en 1860. A la même date, le portail d'origine fut remplacé par un portail sans caractère. Photo d'Alain Dermigny.

	**123. Dragey. Le mur sud de la nef.** La porte romane située dans le mur sud de la nef est précédée d'un porche datant du seizième siècle. Ce porche fut ré-ouvert en 1969. Photo d'Alain Dermigny.
	**124. Dragey. La base de la tour.** La base de la tour est percée d'une porte à l'arc brisé datant du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny.
	**125. Dragey. Le mur nord de la nef.** L'enduit intérieur des murs latéraux fut gratté par les habitants du village pour mettre à jour l'appareil en arêtes de poisson (opus spicatum), sous l'égide de l'abbé Pierre Danguy, curé de Dragey entre 1954 et 1974. Cet appareil est caractéristique des édifices du onzième siècle et du début du douzième siècle. Cet "opus spicatum" alterne avec des rangées de plaquettes de schiste disposées à l'horizontale. La longue baie à fort ébrasement date du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny.

	**126. Dragey. Le mur nord de la nef.** Réalisé par les habitants du village, le patient travail consistant à gratter l'enduit a permis de mettre en valeur l'appareil en arêtes de poisson (opus spicatum), signe que la nef romane a été construite au 11e siècle ou au tout début du 12e siècle. L'enduit intérieur ne recouvre plus que le dernier quart supérieur des murs. Photo de Claude Rayon.
	**127. Dragey. Le mur nord de la nef.** La grande baie trilobée date du treizième siècle. Sur la droite, une baie romane bouchée à fort ébrasement est surmontée d'une arcade formée d’une rangée de petits claveaux de granit. Cette baie romane est le seul vestige des ouvertures primitives. Photo d'Alain Dermigny.
	**128. Dragey. Le mur nord de la nef (détail).** Seul vestige des ouvertures primitives, la baie romane bouchée est à fort ébrasement, avec une arcade formée d’une rangée de petits claveaux de granit. Photo de Claude Rayon.

	**129. Dragey. Le chœur de l'église.** Les baies du chœur, qu'on devine à droite et à gauche, furent agrandies au quinzième siècle. Le chœur était auparavant très sombre. Photo d'Alain Dermigny.
	**130. Dragey. Les anciens fonds baptismaux.** Les anciens fonds baptismaux - qui sont en fait une cuve baptismale - supportent un bénitier fleurdelysé. Photo de Claude Rayon.

	**131. Dragey. Le vitrail d'une baie géminée.** Visible dans la nef côté sud, ce vitrail appartient à l'une des deux grandes baies géminées du mur sud de la nef. Il s'agit d'un ex-voto relatant l'une des nombreuses noyades ayant endeuillé les lieux. Le 5 mai 1921, Harry Iselin, fils d'une famille de propriétaires terriens de la région, se noya avec un ami américain au retour d'une traversée de la baie du Mont Saint-Michel. Photo de Claude Rayon.
	**132. Dragey. Le vitrail d'une baie géminée (détail).** Le Mont Saint-Michel surplombe une vue partielle de l'archange Saint Michel. Cette grande baie géminée à l'arcade trilobée a remplacé en 1860 une ouverture rectangulaire elle-même percée en 1790 à l'endroit des petites baies romanes. C'est également le cas pour les autres grandes baies géminées de la nef. Photo d'Alain Dermigny.



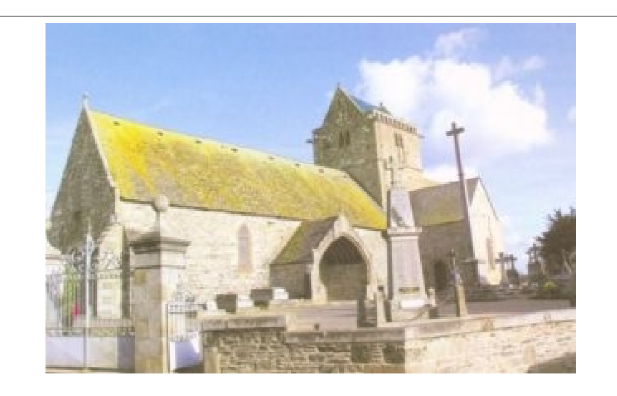
133. Genêts. Son emplacement.

La bourgade de Genêts est située sur l’actuelle route côtière reliant Granville à Avranches, à dix kilomètres au nord d’Avranches. La bourgade se trouve face au Mont Saint-Michel, à quatre kilomètres environ du rocher du Mont. Quatre voies montoises empruntées par les pèlerins pour se rendre au Mont Saint-Michel passaient par Genêts. Ces voies montoises partaient de Saint-Pair-sur-Mer, Coutances, Saint-Lô et Caen. Une fois arrivés à Genêts, les pèlerins traversaient ensuite les grèves pour arriver au Mont. Un autre chemin montois, le chemin des grèves reliant Saint-Pair au Mont, passait au Bec d’Andaine, près de Genêts.



134. Genêts. Le bourg et son église.

La tour de l’église émerge au-dessus des toits du village. Genêts est une localité très ancienne, qui était le port d'Avranches, capitale de la région, avant son pillage par des pirates normands au neuvième siècle. La baronnie de Genêts fut donnée en 1022 à l’Abbaye du Mont Saint-Michel par Richard II, duc de Normandie. Port de marée, centre d’une baronnie et d’un doyenné, Genêts devint une localité importante sous les premiers ducs normands. Au début du quatorzième siècle, la population s’élevait à près de trois mille âmes. Lors de la guerre de Cent Ans, Genêts fut pillé, rançonné et brûlé par les Anglais dès 1356. Lors des guerres de religion, Genêts fut de nouveau pillé en 1562 par les troupes du protestant Montgommery. Pendant la Révolution française, Genêts perdit sa sénéchaussée, sa sergenterie, son doyenné, ses foires et ses marchés, et ne fut plus qu’une simple commune rurale. Le titre de chef-lieu de canton fut donné à Sartilly. Photo d'Alain Dermigny.



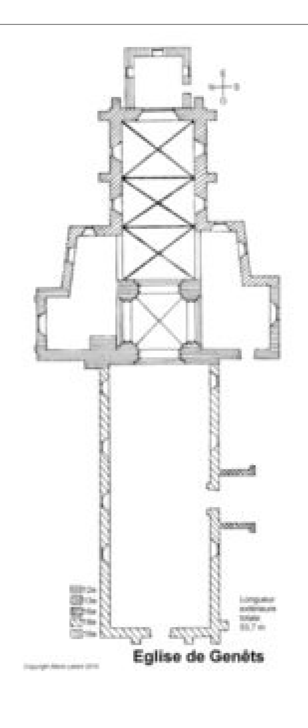
135. Genêts. L'église romane.

L'église, de belle facture, est l'œuvre de Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel entre 1154 et 1186, qui la bâtit à l'emplacement d'une église plus ancienne devenue vétuste. L'église romane fut consacrée en 1157 par Herbert, évêque d'Avranches, accompagné de Roger, abbé du Bec-Hellouin. L'église et le cimetière de Genêts furent classés monuments historiques en 1959. Photo de Claude Rayon.



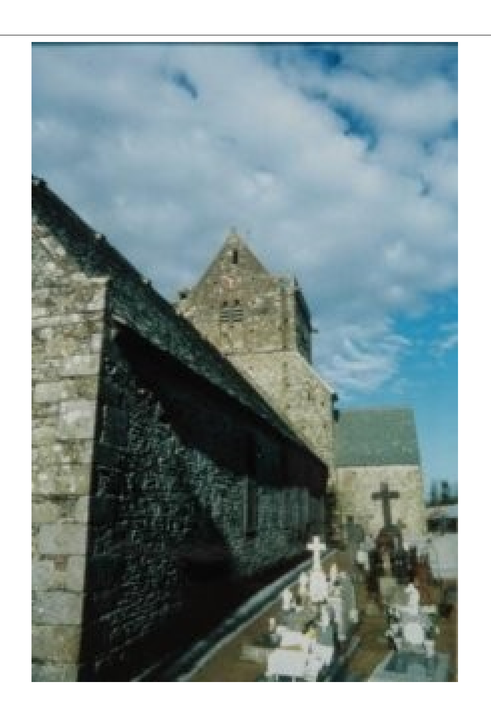
136. Genêts. L'église romane.

L'église est formée d'une large nef, d'un transept à bras saillants et d'un chœur de trois travées à chevet plat. Une tour massive surmontée d'un toit en bâtière s'élève à la croisée du transept. Les éléments romans sont la croisée du transept, une partie des croisillons et la tour aux deux tiers de sa hauteur. Le porche précédant le portail sud de la nef date du seizième siècle. Photo d'Alain Dermigny.



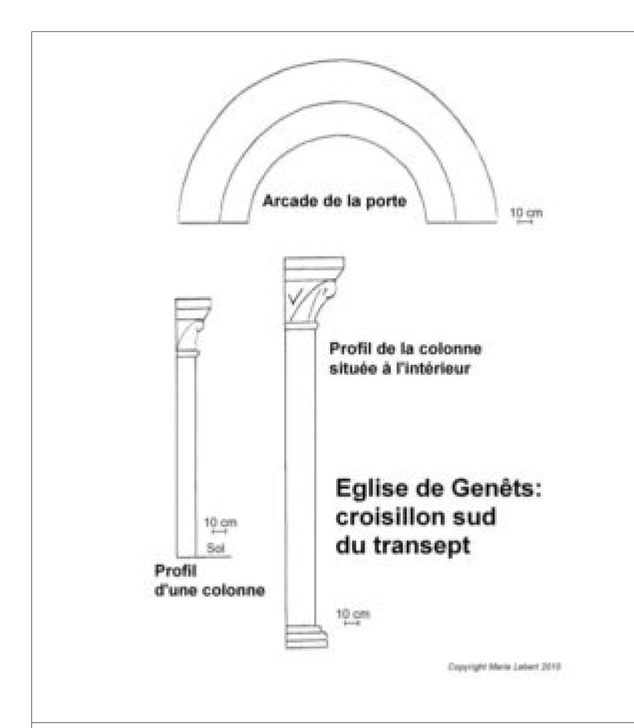
137. Genêts. Le plan de l'église.

Régulièrement orientée (d'ouest en est), l'église comprend une large nef, un transept à bras saillants et un chœur de trois travées à chevet plat. La longueur totale extérieure est de 53,7 mètres et la largeur extérieure de 10,8 mètres (largeur de la façade). La première travée du chœur ouvre au nord et au sud sur deux chapelles à chevet plat qui ouvrent elles-mêmes sur les croisillons du transept. Plan de Marie Lebert.

	**138. Genêts. Le mur nord de la nef et la tour.** La tour est romane sur les deux tiers de sa hauteur. Sa partie supérieure fut édifiée au début du seizième siècle. La nef fut entièrement remaniée au milieu du dix-huitième siècle. Photo d'Alain Dermigny.
	**139. Genêts. Le bras nord du transept roman.** L'appareil irrégulier des maçonneries est fait de moellons de schiste et de granit. Le schiste est la pierre locale. Quant au granit, il provient sans doute du massif granitique d'Avranches affleurant à quelques kilomètres au sud-est. Le mur pignon est percé d'une grande baie en plein-cintre. Photo d'Alain Dermigny.

	**140. Genêts. La tour de l'église.** La tour, de vastes proportions, est implantée à la croisée du transept et comprend deux étages. Elle est romane aux deux tiers de sa hauteur, avec des blocs de granit de taille moyenne, alors que la partie supérieure date du début du seizième siècle, avec des blocs de granit beaucoup plus gros. L'étage inférieur est aveugle. L'étage supérieur est ouvert au nord, au sud et à l'ouest par des baies géminées romanes murées. Ces baies géminées sont prolongées par des baies gothiques trilobées ajoutées au début du seizième siècle. Photo d'Alain Dermigny.
	**141. Genêts. La tour de l'église (détail).** La tour est surmontée d'un toit en bâtière dont le départ est caché au nord et au sud par une balustrade ajourée. Les angles de cette balustrade sont ornés de gargouilles gothiques en forme de chiens, loups et animaux fantastiques. Photo d'Alain Dermigny.
	**142. Genêts. La tour de l'église (détail).** Prise sous un autre angle, la même gargouille gothique cache le départ du toit en bâtière de la tour. Photo de Claude Rayon.

	**143. Genêts. La tour de l'église (détail).** Une autre gargouille gothique orne l'un des angles de la balustrade. Photo d'Alain Dermigny.
	**144. Genêts. Le portail du bras sud du transept.** Lourd et très simple, ce portail date du onzième siècle, avec des voussures en plein-cintre sans aucune mouluration et d'épaisses colonnettes. Ce portail appartient sans doute à l'édifice ayant précédé l'église romane consacrée en 1157. L'arcade en plein-cintre est formée de deux épaisses voussures non moulurées. La voussure extérieure repose sur deux épaisses colonnettes engagées surmontées d'un tailloir carré et chanfreiné. Ce tailloir se poursuit en un bandeau chanfreiné le long du mur. La corbeille des chapiteaux est sculptée de gros crochets d'angle peu visibles. Le niveau du sol extérieur - qui a été surélevé - arrive à la base du fût des colonnettes. Dans le sol subsiste leur base carrée surmontée d'un double tore. Photo d'Alain Dermigny.



145. Genêts. Croquis du portail du bras sud du transept.

Croquis de Marie Lebert.



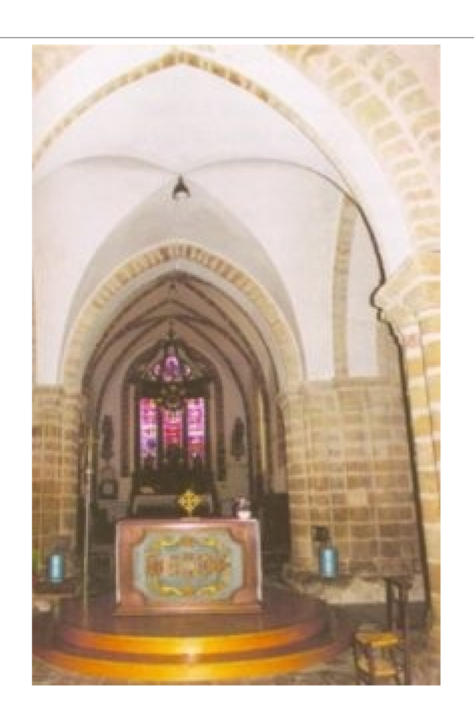
146. Genêts. La croisée du transept romane.

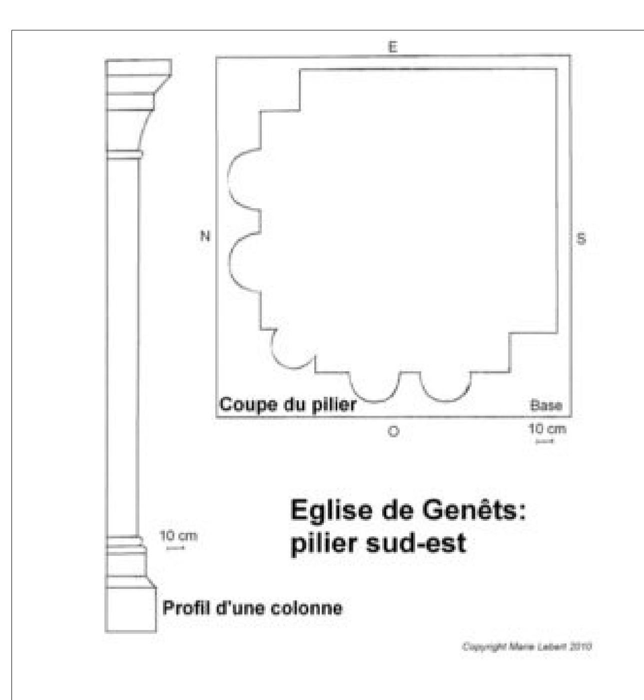
La croisée du transept romane est délimitée par quatre puissants piliers de section carrée. Isolés à l'est, ces piliers sont reliés aux bras du transept et à la nef à l'ouest. Les piliers reçoivent quatre arcs légèrement brisés, très épais et fourrés. Ces arcs délimitent la voûte d'arêtes qui surplombe la croisée du transept. La première travée du chœur ouvre au nord et au sud sur deux chapelles à chevet plat qui ouvrent elles-mêmes sur les croisillons du transept. Photo d'Alain Dermigny.



147. Genêts. La croisée du transept romane.

Les piliers reçoivent quatre arcs légèrement brisés, très épais et fourrés, qui délimitent la voûte d'arêtes surplombant la croisée du transept. Photo d'Alain Dermigny.

	**148. Genêts. La croisée du transept romane.** Les quatre piliers sont parfaitement symétriques, avec deux côtés présentant une surface plane sans aucune mouluration et deux autres côtés présentant deux colonnes jumelles engagées sur dosseret et recevant les arcs brisés. Dans l’un des angles de chaque pilier, une colonne engagée reçoit la retombée d’une arête de la voûte. Chaque pilier est surmonté d’une large imposte moulurée en forme de bandeau chanfreiné. Photo de Claude Rayon.
	**149. Genêts. Un pilier de la croisée du transept romane.** Ce pilier - l'un des quatre piliers supportant la tour - est surmonté d’une imposte moulurée en forme de bandeau chanfreiné. Deux de ses côtés présentent une surface plane sans aucune mouluration. Sur les deux autres côtés, les arcs sont reçus par deux colonnes jumelles engagées sur dosseret. A l’un des angles, une colonne engagée reçoit la retombée d’une arête de la voûte. La corbeille des chapiteaux, sculptée, est surmontée d’un épais tailloir carré. Les bases carrées sont surmontées d’un double tore. Le pilier repose lui-même sur une base carrée plus large. Les trois autres piliers sont parfaitement symétriques à celui-ci. Photo de Claude Rayon.

	**150. Genêts. Croquis du pilier sud-est.** Ce pilier est le pilier sud-est de la croisée du transept romane. Les côtés est et sud du pilier présentent une surface plane sans aucune mouluration. Au nord et à l'ouest, les arcs sont reçus par deux colonnes jumelles engagées sur dosseret. A l'angle nord-ouest, une colonne engagée reçoit la retombée d'une arête de la voûte. La corbeille des chapiteaux, sculptée, est surmontée d'un épais tailloir carré. Les bases carrées sont surmontées d'un double tore. Le pilier repose lui-même sur une base carrée plus large. Croquis de Marie Lebert.
	**151. Genêts. Le pilier nord-ouest (détail).** Ce pilier est le pilier nord-ouest de la croisée du transept romane. Les corbeilles, sculptées en bas relief, sont ornées de motifs végétaux tels que feuilles de marronnier, feuilles de chêne avec glands et feuilles de vigne. D'autres corbeilles sont sculptées de grappes de raisin, de motifs animaux (par exemple des lièvres en train de courir) ou de motifs géométriques (par exemple des arceaux et bourrelets saillants). Photo d'Alain Dermigny.
	**152. Genêts. Le porche de l'église.** Ce vaste porche du seizième siècle précède la porte sud de la nef, qui date elle-même du treizième siècle. Ce porche permet d'accueillir paroissiens et pèlerins sur ses deux bancs de pierre, et de les abriter des vents d'ouest venus de la mer ou des averses fréquentes. Photo de Claude Rayon.



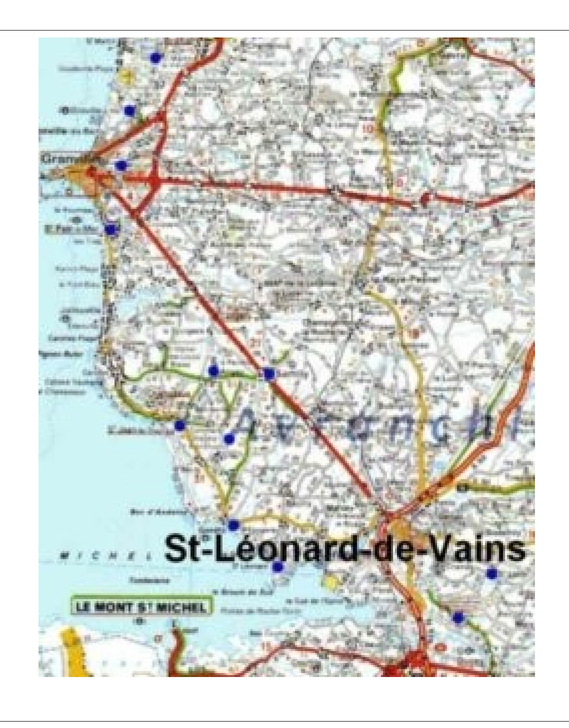
153. Genêts. Le porche de l'église.

Le porche du seizième siècle est surmonté d’une charpente en bois - en carène renversée et entièrement chevillée - ajoutée au dix-huitième siècle. Photo d'Alain Dermigny.



154. Genêts. Le porche de l'église (détail).

La charpente en bois - en carène renversée et entièrement chevillée - a été ajoutée au dix-huitième siècle. Photo de Claude Rayon.



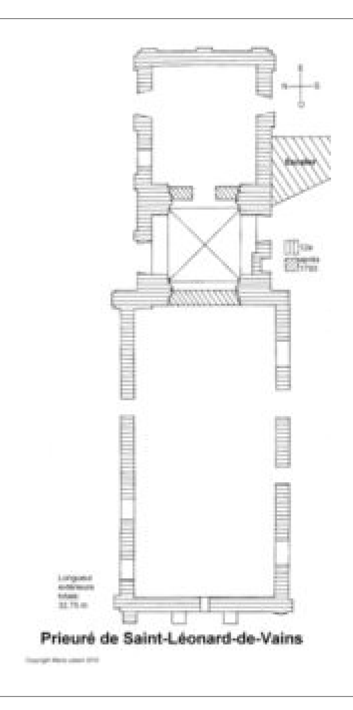
155. Saint-Léonard-de-Vains. Son emplacement.

Le village de Saint-Léonard-de-Vains est situé à l’extrémité du cap du Grouin du Sud, à deux kilomètres et demi du bourg de Vains et à sept kilomètres de la ville d'Avranches. L’église prieurale domine la baie du Mont Saint-Michel et le rocher de Tombelaine. Saint-Léonard-de-Vains était le point d'arrivée de la voie montoise venant de Caen, avant la traversée des grèves pour arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins. L'église prieurale étant devenue une propriété privée depuis la Révolution française, ce village est désormais rattaché à la paroisse de Vains.

	**156. Saint-Léonard-de-Vains. Le village et son prieuré roman.** Le village et son prieuré roman reposent sous la neige, à la fin de l'hiver. Photo d'Alain Dermigny.
	**157. Saint-Léonard-de-Vains. Le village et son prieuré roman.** Le village et son prieuré roman sont visibles d'un peu plus près, sous un manteau de neige, à la fin de l'hiver. Photo d'Alain Dermigny.
	**158. Saint-Léonard-de-Vains. Le Mont Saint-Michel vu de l'ancien prieuré.** Ce panorama printanier a été pris dans l'enceinte du prieuré. Depuis le prieuré, la baie du Mont s'ouvre aux pèlerins et autres voyageurs. Saint-Léonard est une bourgade très ancienne. Le saint du même nom y vécut au sixième siècle avant d'être élu huitième évêque d'Avranches en 578. La bourgade connut les invasions normandes au neuvième siècle. Après la conquête normande, elle entra dans le domaine ducal et fut fieffée aux seigneurs de Vains. En 1087, peu de temps avant sa mort, Guillaume le Conquérant la donna à l'Abbaye Saint-Etienne de Caen. En 1158, Henri II confirma cette donation qui comprenait un manoir, des terres labourables et des vignes, ainsi que des salines avec droit de pêche et de varech. Photo de Claude Rayon.

	**159. Saint-Léonard-de-Vains. Le Mont Saint-Michel vu de l'ancien prieuré.** Cet autre panorama a été pris lui aussi dans l'enceinte du prieuré. Le prieuré était un prieuré simple, c'est-à-dire un petit monastère où quelques religieux détachés des grandes abbayes vivaient sous la direction d'un prieur, mais sans charge d'âmes. L'église prieurale fut la propriété de l'Abbaye Saint-Etienne de Caen jusqu'à la Révolution française. Photo de Claude Rayon.
	**160. Saint-Léonard-de-Vains. Une photo ancienne du prieuré.** Le prieuré fut vendu en 1793, pendant la Révolution française. Dans un article de la revue "Le Pays de Granville" de décembre 1976, Jean Bindet relate que, «après la nationalisation des biens du clergé en novembre 1789 et la vente des biens nationaux à partir de 1791, le prieuré et le colombier furent laissés à l'abandon et leurs ruines, avec l'église qui n'avait pas trop souffert, furent cédées en 1793 pour la somme de 200 francs en assignats... L'acquéreur, voulant tirer parti de son achat, résolut de transformer l'église en bâtiment de ferme. Le chœur de la vénérable église devint une cuisine avec une cheminée aménagée au chevet de l'abside; la nef devint une grange et une étable; la tour elle-même fut utilisée: la base comme cellier, et l'étage fut divisé en chambre et en grenier et surmonté d'une cheminée.» Le prieuré resta longtemps une ferme. Photo ancienne numérisée par Claude Rayon.

	**161. Saint-Léonard-de-Vains. L'ancien prieuré et le village.** Le prieuré est toujours une propriété privée en 1985, mais il n'est plus une ferme. En collaboration avec les Monuments historiques, le propriétaire a transformé la nef en maison d'habitation, en ouvrant des fenêtres rectangulaires et en aménageant l'intérieur. La tour et le chœur sont encore dans un triste état. Photo d'Alain Dermigny.
	**162. Saint-Léonard-de-Vains. L'ancien prieuré.** La nef est devenue une maison d'habitation à la fin du vingtième siècle, ce qui explique les portes et fenêtres rectangulaires. Le bâtiment a toutefois gardé sa forme originale, avec une nef consolidée par des contreforts à chaque extrémité et un chœur de deux travées à chevet plat. La tour, implantée entre chœur et nef, est surmontée d'un toit en bâtière. En 1985, la tour et le chœur n'ont pas encore été restaurés. Photo d'Alain Dermigny.
	**163. Saint-Léonard-de-Vains. L'ancien prieuré.** Visible sur cette photo datant de 1978, l'escalier menant au premier étage de la tour a maintenant disparu, tout comme la cheminée surplombant le chœur. Les fenêtres de la tour et du chœur ont été modifiées et restaurées. Photo de Marie Lebert.
	**164. Saint-Léonard-de-Vains. L'ancien prieuré.** Sur cette photo récente, les grandes baies rectangulaires percées dans le chœur et la tour ont été remplacées par de petites baies d'inspiration romane. L'escalier menant au premier étage de la tour a disparu, tout comme la cheminée surplombant le chœur. L'ensemble est redevenu harmonieux. Photo de Claude Rayon.



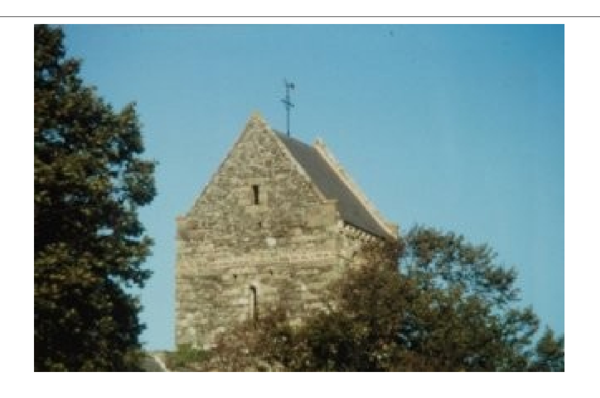
165. Saint-Léonard-de-Vains. Le plan de l'ancien prieuré.

Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d'ouest en est) comprend une nef suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. Le vaisseau a une longueur extérieure totale de 32,75 mètres et une largeur totale de 9,65 mètres (largeur de la façade). La tour, située dans l'axe du vaisseau, est implantée entre chœur et nef. Plan de Marie Lebert.



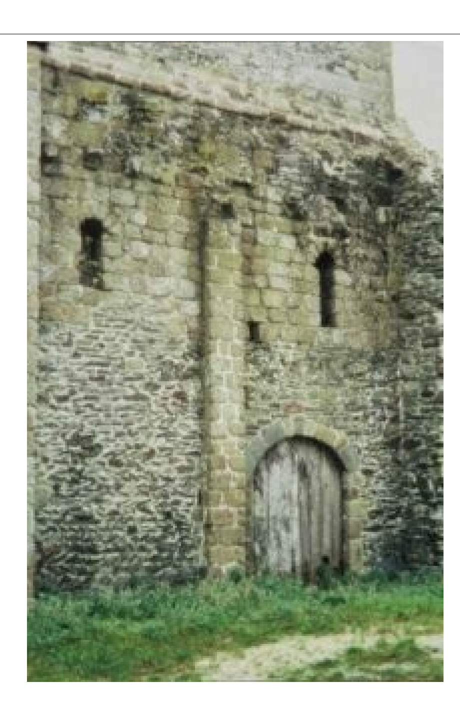
166. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane.

La tour romane date du début du douzième siècle. Située dans le prolongement du chœur, sa base carrée est surmontée de deux étages en léger retrait. Le premier étage devait être aveugle à l'origine; ses ouvertures sont postérieures à la Révolution française. Le deuxième étage est percé au nord, à l'est et au sud de deux arcatures jumelles en plein-cintre. Photo d'Alain Dermigny.



167. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane.

L'appareil irrégulier des maçonneries est fait de plaquettes de schiste et de moellons de granit, avec quelques rangées de blocs réguliers en granit. Le toit en bâtière repose au nord et au sud sur une corniche supportée par des modillons. Photo d'Alain Dermigny.

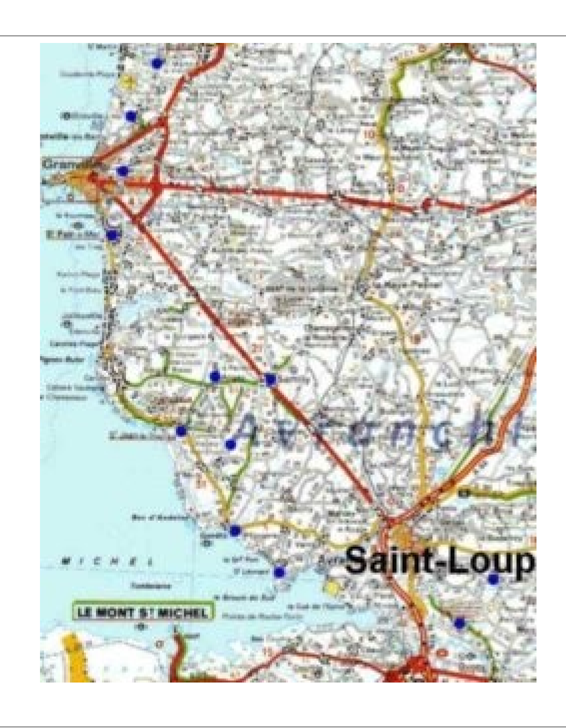
	**168. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane.** Le deuxième étage est orné de deux arcatures jumelles en plein-cintre sur trois faces (nord, est et sud). Ces arcatures sont surmontées d'un arc double formé de deux rangées de claveaux de granit. L'arc double repose sur des piédroits sans ornement par le biais d'un tailloir carré se prolongeant sur le mur en un bandeau droit. La corniche est supportée par des modillons sculptés de têtes humaines très frustes ou moulurés en quart-de-rond. Photo d'Alain Dermigny.
	**169. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane.** Le deuxième étage de la tour est surmonté d'un toit en bâtière. Perchés au sommet de la tour, deux oiseaux font une pause avant l'envol. Photo de Claude Rayon.
	**170. Saint-Léonard-de-Vains. Le mur nord de la tour romane.** Ce mur nord est consolidé par un contrefort central encadré de deux baies en plein-cintre. L'arc de ces baies est formé d'une rangée de claveaux de granit. Le cintre surbaissé et les piédroits de la porte sont faits de gros blocs de granit. Photo d'Alain Dermigny.

	**171. Saint-Léonard-de-Vains. Le mur nord de la tour romane (détail).** Dans sa partie inférieure, le mur nord est formé d’un appareil en arêtes de poisson (opus spicatum) caractéristique du onzième ou du début du douzième siècle. La partie haute présente un appareil régulier de granit. Une rangée de modillons très abîmés subsiste au-dessus des baies. Photo d'Alain Dermigny.
	**172. Saint-Léonard-de-Vains. La base de la tour romane (détail).** Une porte cintrée aux contours en granit est présente dans la base de la tour. L'appareil en arêtes de poisson (opus spicatum) est un signe d'ancienneté. Photo de Claude Rayon.



173. Saint-Léonard-de-Vains. La base de la tour romane.

A l'intérieur, la tour s'appuie sur quatre piliers de granit. Photo de Claude Rayon.



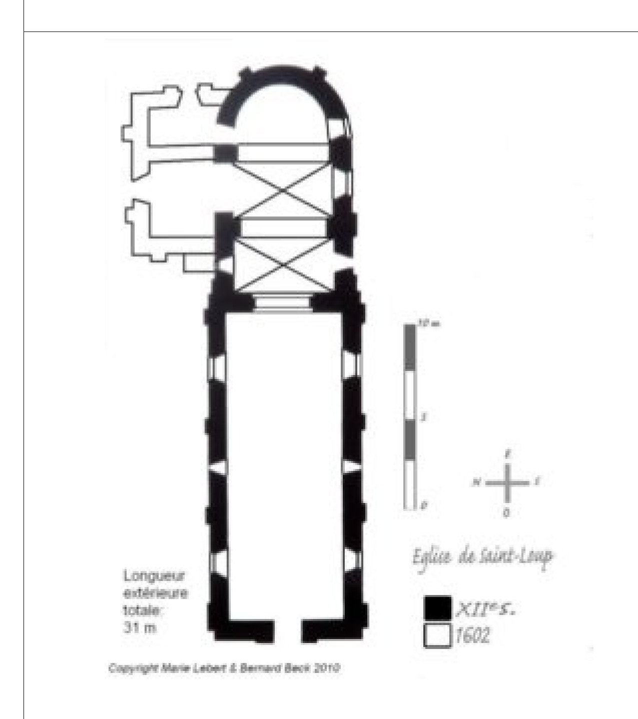
174. Saint-Loup. Son emplacement.

Le village de Saint-Loup - appelé aussi Saint-Loup-sous-Avranches - est situé au sud-est d’Avranches, à six kilomètres de la ville, dans une région vallonnée à proximité immédiate du massif granitique d’Avranches. Le granit était donc facile d'accès pour la construction de l'église.



175. Saint-Loup. L'église romane.

L'église est le seul édifice entièrement roman ayant subsisté dans la région. Construite par les seigneurs du lieu, l'église fut placée sous le vocable de Saint Loup, et le second saint est Saint Gilles. La paroisse appartenait au doyenné de Tirepied et à l'archidiachoné d'Avranches. La nef comporte trois travées. Ses murs latéraux sont épaulés chacun de quatre contreforts plats. Trois petites baies en plein-cintre sont toujours visibles, deux dans le mur sud et une dans le mur nord. Les autres baies furent percées ou agrandies par la suite. L'église fut classée monument historique en 1921. Photo d'Alain Dermigny.



176. Saint-Loup. Le plan de l'église romane.

L'église est formée d'un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté (d'ouest en est), avec une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées terminé par une abside semi-circulaire. L'édifice a une longueur extérieure totale de 31 mètres et une largeur extérieure de 8,2 mètres (largeur de la façade). Située dans l'axe du vaisseau, la tour s'élève au-dessus de la première travée du chœur. La chapelle latérale nord jouxtant la seconde travée du chœur fut ajoutée en 1602 par les seigneurs du lieu. Plan de Marie Lebert et Bernard Beck.



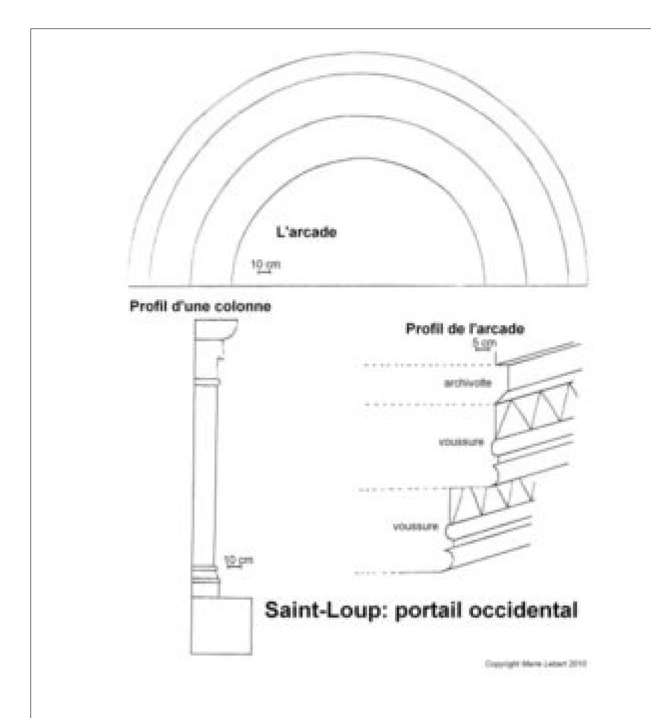
177. Saint-Loup. La façade occidentale romane.

Soutenu par deux contreforts, le mur de façade est surmonté d'un léger glacis en arrière duquel s'élève le mur pignon. La baie à l'arc brisé surplombant le portail roman date sans doute du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny.



178. Saint-Loup. Le portail occidental roman.

L'arcade en plein-cintre du portail occidental est composée de deux voussures surmontées d'une archivolte formée d'un bandeau chanfreiné. Chaque voussure présente les moulurations suivantes: un épais tore d'angle, un listel, un cavet peu profond et un rang de dents-de-scie sculptées en creux et peu marquées. Les voussures sont reçues par quatre colonnettes engagées. Moulurés en quart-de-rond, les tailloirs des chapiteaux se prolongent en un bandeau horizontal le long du mur. Les corbeilles sont ornées de sculptures frustes: crochets d'angle ou têtes d'angle aux traits effacés. Les bases carrées sont ornées d'un tore surmontant un chanfrein sculpté de petites griffes peu visibles. Ces bases carrées reposent sur un muret de pierre se prolongeant sur toute la longueur de la façade. Formé d'un gros bloc monolithe de granit, le linteau est surmonté de pierres losangées disposées en "opus reticulatum". Photo d'Alain Dermigny.



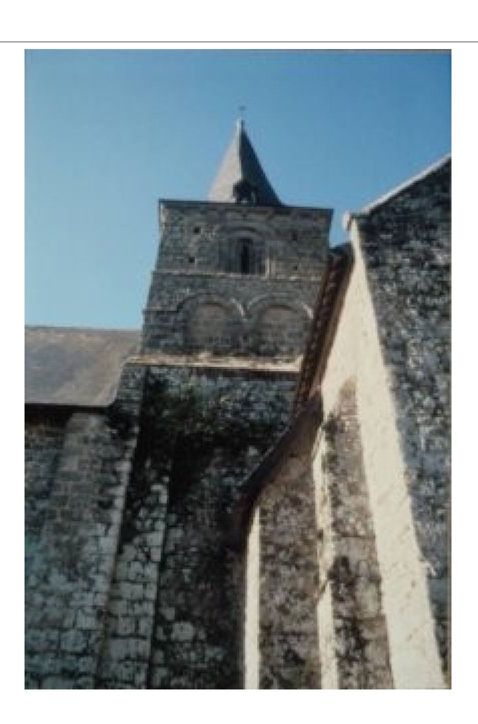
179. Saint-Loup. Croquis du portail occidental roman.

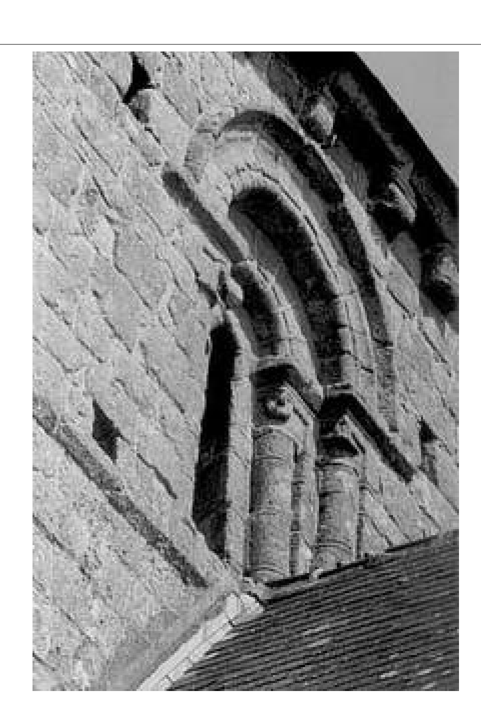
Croquis de Marie Lebert.

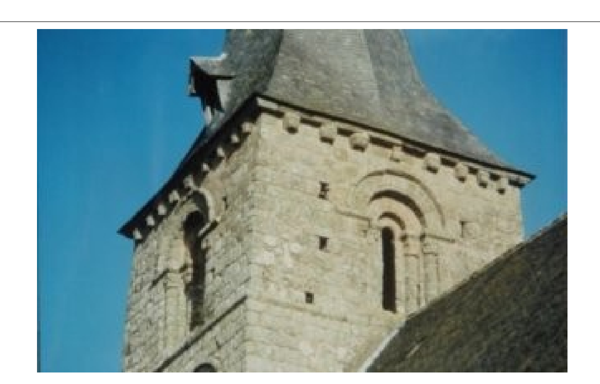


180. Saint-Loup. Le mur sud du chœur.

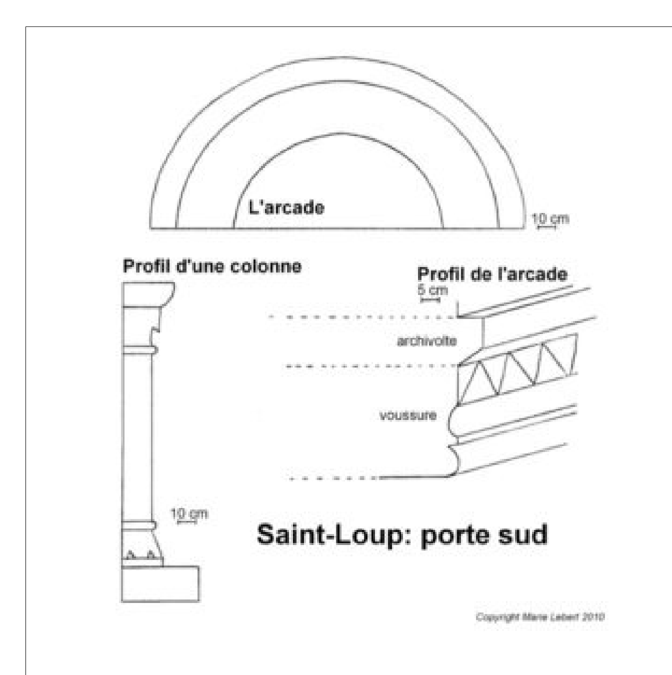
Située dans la première travée du mur sud du chœur, la porte sud est encadrée de deux contreforts plats. Entre ces deux contreforts, au-dessus de la porte, la maçonnerie repose sur une corniche supportée par trois gros modillons sculptés. Le premier modillon représente un être grotesque mettant la main droite à la bouche alors que son bras gauche est replié. Le deuxième modillon représente une tête d’homme. Le troisième modillon représente un homme accroupi, les mains sur les genoux. Photo d'Alain Dermigny.

	**181. Saint-Loup. La tour romane.** La tour romane s’élève au-dessus de la première travée du chœur. Photo d'Alain Dermigny.
	**182. Saint-Loup. La tour romane.** L'appareil régulier de la tour romane présente des blocs de granit plus petits que pour le reste de l’église. Le granit provient du massif granitique d’Avranches, situé à proximité immédiate de Saint-Loup. Au premier plan, on voit l’un des contreforts à ressaut de la chapelle latérale nord jouxtant la seconde travée du chœur. Cette chapelle fut ajoutée en 1602 par les seigneurs du lieu. Photo d'Alain Dermigny.

	**183. Saint-Loup. La tour romane.** Cette solide tour carrée est formée de deux étages de même périmètre surmontés d’une flèche. Le premier étage est orné de grandes arcatures aveugles au nord et au sud. Le second étage est percé d’une baie sur chaque face. La séparation des deux étages est soulignée par un bandeau chanfreiné. Photo d'Alain Dermigny.
	**184. Saint-Loup. La tour romane.** L’étage supérieur de la tour est percé d’une baie sur chaque face. Cette baie est surmontée d’une arcade en plein-cintre formée de deux voussures entourées d’un cordon chanfreiné. Chaque voussure est moulurée d’un épais tore d’angle suivi d’un listel puis d’un large cavet peu profond. De part et d’autre de la baie, les voussures reposent sur quatre colonnettes engagées. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de motifs géométriques - crochets d’angle, demi-cercles - ou de têtes humaines. Ces corbeilles sont surmontées d’un tailloir carré prolongé par un bandeau droit sur le mur. La base carrée des colonnettes est surmontée d’un double tore. Le profil de ces baies est semblable à celui du portail occidental et de la porte sud, avec les mêmes moulurations pour les voussures et des sculptures semblables pour les corbeilles. Photo de Marie Lebert.

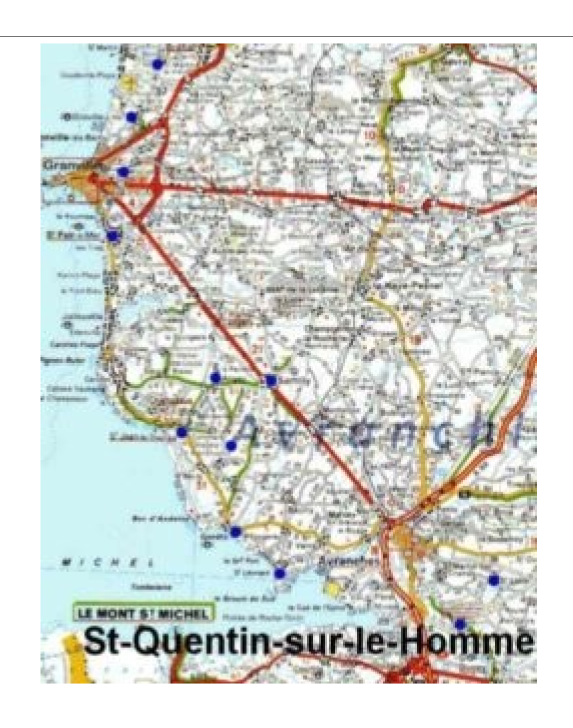
	**185. Saint-Loup. La tour romane.** L’étage inférieur de la tour est orné au nord et au sud d’une double arcature aveugle en plein-cintre. Celle-ci est surmontée d’un cordon saillant se prolongeant en un bandeau droit sur le mur et se poursuivant ensuite sur les faces est et ouest. Photo d'Alain Dermigny.
	**186. Saint-Loup. La tour romane.** Un petit appareil décoratif réticulé (pierres losangées) est présent à l’écoinçon des arcatures jumelles de l'étage inférieur de la tour. Photo d'Alain Dermigny.
	**187. Saint-Loup. La tour romane.** L’étage supérieur de la tour est percé d’une baie similaire sur chaque face. L'arcade en plein-cintre de ces baies est formée de deux voussures entourées d’un cordon chanfreiné et reposant sur quatre colonnettes engagées. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de motifs géométriques tels que crochets d’angle et demi-cercles alors que d'autres corbeilles sont sculptées de têtes humaines. Le profil de ces baies est semblable à celui du portail occidental et de la porte sud, avec les mêmes moulurations pour les voussures et les mêmes sculptures pour les corbeilles des chapiteaux. Photo d'Alain Dermigny.

	**188. Saint-Loup. La tour romane.** La corniche de la tour repose sur des modillons sculptés de têtes humaines ou moulurés en quart-de-rond. Cette corniche fut en grande partie refaite lors de la reconstruction de la flèche. Celle-ci est octogonale sur une base carrée et pourvue de lucarnes. Photo d'Alain Dermigny.
	**189. Saint-Loup. La tour romane (détail).** La corniche est supportée par des modillons sculptés de têtes humaines. Photo d'Alain Dermigny.
	**190. Saint-Loup. La porte sud romane.** Cette porte romane est située dans la première travée du chœur, côté sud. L’arcade en plein-cintre est formée d’une voussure surmontée d’une archivolte formée par un cordon chanfreiné. La voussure est moulurée d’un épais tore d’angle suivi d’un listel puis d’un large cavet peu profond. Cette voussure repose sur deux colonnettes engagées. Moulurés en quart-de-rond, les tailloirs des chapiteaux surmontent des corbeilles ornées de sculptures représentant des têtes humaines. Photo de Marie Lebert.



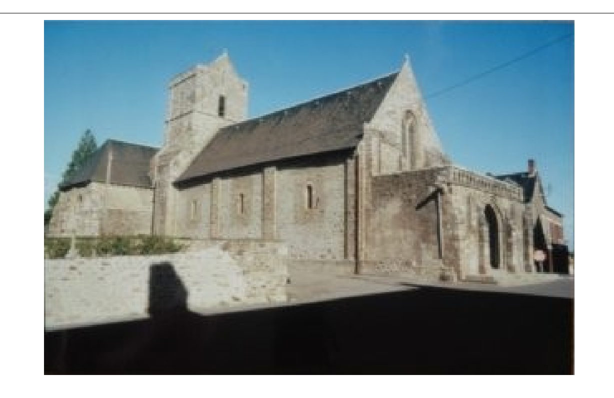
191. Saint-Loup. Croquis de la porte sud romane.

Cette porte est située dans la première travée du chœur, côté sud. Croquis de Marie Lebert.



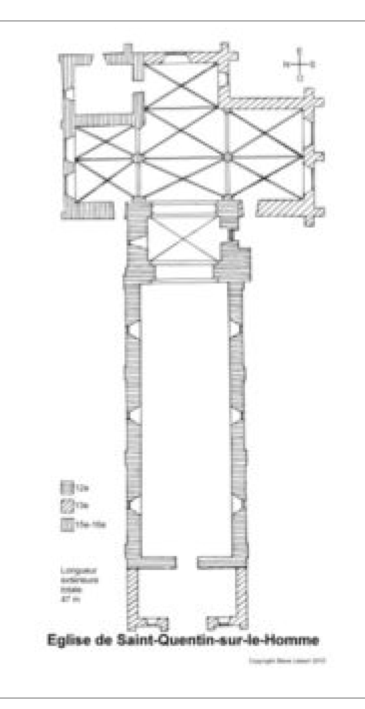
192. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Son emplacement.

Le village de Saint-Quentin-sur-le-Homme est situé au sud-est d'Avranches, à cinq kilomètres et demi de la ville, dans l'un des plis des côteaux de la Sélune, une rivière coulant vers le sud. Saint-Quentin était situé sur le chemin montois permettant aux pèlerins venant de Tinchebray, Condé-sur-Noireau, Falaise ou Lisieux de rejoindre le Mont Saint-Michel. La paroisse de Saint-Quentin faisait partie des neuf paroisses situées autour de la cité épiscopale d'Avranches et regroupées dans le doyenné de la Chrétienté. Ce doyenné était lui-même compris dans l'archidiachoné d'Avranches.



193. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Son église.

L'église est imposante, avec un narthex (vaste porche) rectangulaire sur toute la longueur de la façade. La base de la tour et la nef sont romanes, sans doute de la deuxième moitié du douzième siècle, et présentent des similitudes avec l'église de Saint-Loup. Plusieurs parties datent du treizième siècle: le porche rectangulaire précédant la façade occidentale, les deux étages de la tour, le chœur de trois travées et enfin la chapelle latérale sud du chœur. La chapelle latérale nord fut édifiée plus tard, au quinzième ou seizième siècle. Dans le mur de la nef, on voit la trace des grandes baies ouvertes au dix-huitième siècle à l'emplacement des petites baies romanes. Les baies actuelles datent de 1951 et leur taille est sans doute proche de celle des baies originales. Photo d'Alain Dermigny.



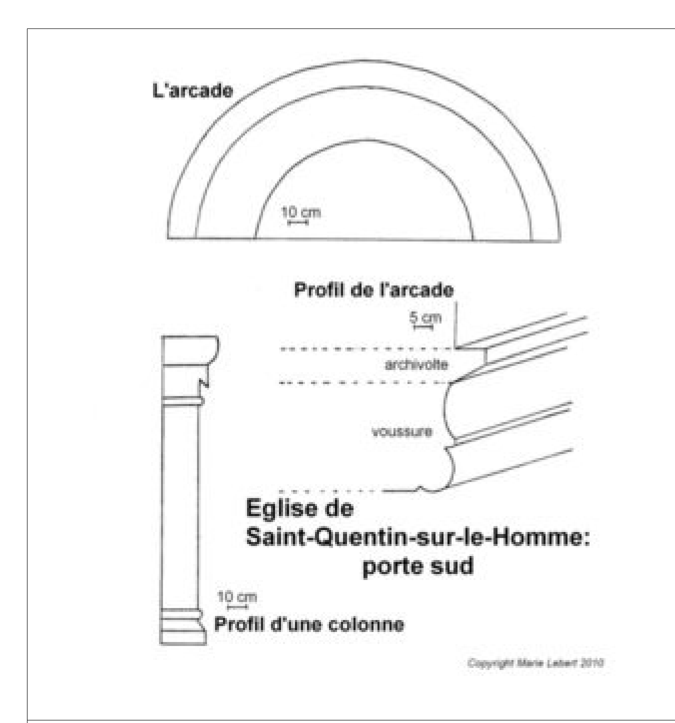
194. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Le plan de l'église.

Régulièrement orienté (d'ouest en est), l'édifice comporte une nef de trois travées suivie d'un chœur de trois travées à chevet plat, avec une longueur extérieure totale de 47 mètres et une largeur extérieure de 9,6 mètres (largeur de la façade). Au nord et au sud, deux larges chapelles sont accolées aux deux premières travées du chœur et forment de véritables croisillons. La tour, située dans l'axe du vaisseau, est implantée entre chœur et nef. La façade occidentale est précédée sur toute sa longueur d'un narthex (vaste porche) rectangulaire. Plan de Marie Lebert.

	**195. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Une vue intérieure de l'église.** La tour, située entre chœur et nef, repose sur quatre épais piliers soutenant deux arcs en plein-cintre à double rouleau. La travée entre chœur et nef est surmontée d'une voûte d'arêtes sur plan barlong. Refaite en 1926 et 1927, la voûte en berceau de la nef est en bois et à poinçons et entraits apparents. Le dallage de la nef fut posé en 1929. Les murs de l'église ont été recouverts d'un enduit à la chaux en 1953. Photo de Marie Lebert.
	**196. Saint-Quentin-sur-le-Homme. La tour et le calvaire roman.** La tour, massive, a une base romane et deux étages datant du treizième siècle. Elle est surmontée d'un toit en bâtière. Au premier plan se dresse un calvaire roman. Photo d'Alain Dermigny.

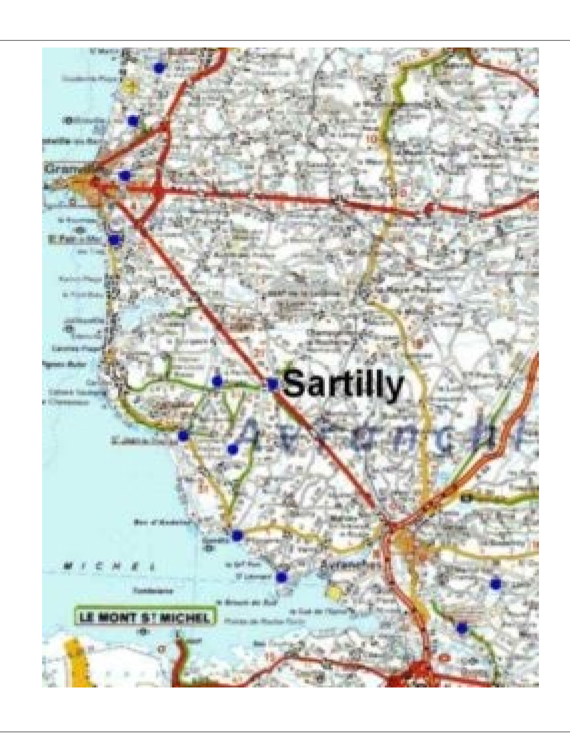
	**197. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Le calvaire roman.** Ce calvaire roman est situé près de l'église. Photo d'Alain Dermigny.
	**198. Saint-Quentin-sur-le-Homme. La façade occidentale.** La façade occidentale est précédée sur toute sa longueur d'un narthex (vaste porche) rectangulaire du treizième siècle. Ce narthex est surmonté d'une balustrade ajourée. Photo d'Alain Dermigny.

	**199. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Le portail roman.** Le portail de la façade occidentale est surmonté d’une arcade en plein-cintre formée de deux voussures et d’une archivolte. Ces voussures reposent sur quatre colonnes engagées, dont les bases carrées sont ornées d’un tore surmonté d’un chanfrein. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de boules, de têtes à menton proéminent et d’un personnage à quatre pattes. Les sculptures, grossières, sont en fort relief. Photo d'Alain Dermigny.
	**200. Saint-Quentin-sur-le-Homme. La porte romane à la base de la tour.** Aujourd'hui murée, cette porte ressemble à la porte sud de l’église de Saint-Loup. Son arcade en plein-cintre est formée d’une voussure entourée d’une archivolte au cordon chanfreiné. La voussure est moulurée d’un épais tore d’angle suivi d’un listel puis d’un large cavet peu profond. Cette voussure repose sur deux épaisses colonnettes par l’intermédiaire d’un bandeau mouluré en quart-de-rond formant le tailloir des chapiteaux et se prolongeant sur le mur. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées d'un arbre à droite et de deux têtes humaines à gauche. Les bases des colonnettes sont carrées. A gauche, cette base est surmontée d’un chanfrein orné de petites griffes triangulaires et d’un tore. A droite, cette base est surmontée d’un double tore. Le tympan de la porte est formé d’un gros bloc monolithe de granit reposant sur les piédroits intérieurs par l’intermédiaire du bandeau mouluré en quart-de-rond. Photo d'Alain Dermigny.



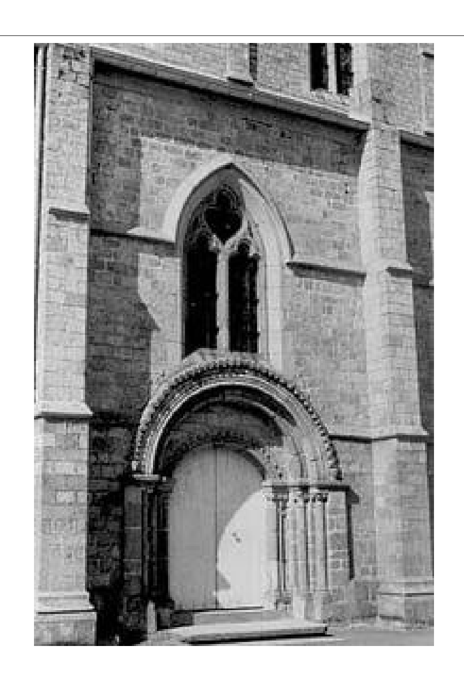
201. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Croquis de la porte sud romane.

Percée dans la base de la tour, cette porte romane est aujourd'hui murée. Croquis de Marie Lebert.



202. Sartilly. Son emplacement.

Le bourg de Sartilly est situé sur l'axe routier Granville-Avranches, à quinze kilomètres au sud de Granville et à onze kilomètres au nord d'Avranches. Le bourg était traversé par le chemin montois reliant Saint-Lô au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins. Le saint patron de l'église est Saint Pair. La paroisse de Sartilly appartenait au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches.



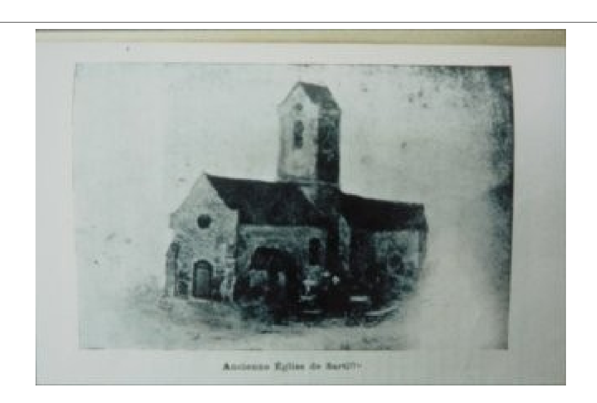
203. Sartilly. Le portail roman.

Le portail roman, situé au sud de l'église actuelle, est le seul élément subsistant de l'église romane, dont il était le portail ouest. L'église romane, qui menaçait de s'effondrer, fut détruite et remplacée en 1858 par un édifice beaucoup plus grand d'inspiration gothique. Photo de Marie Lebert.



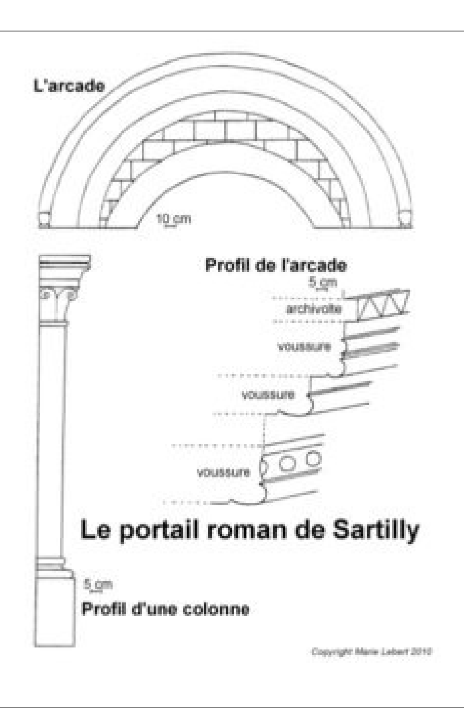
204. Sartilly. Le portail roman (détail).

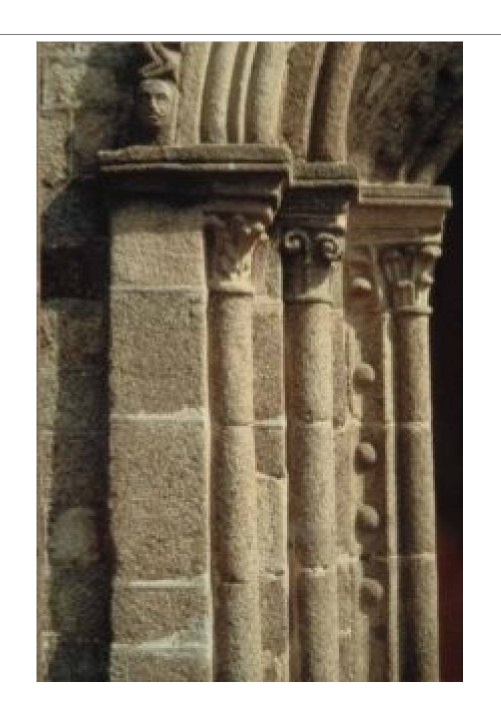
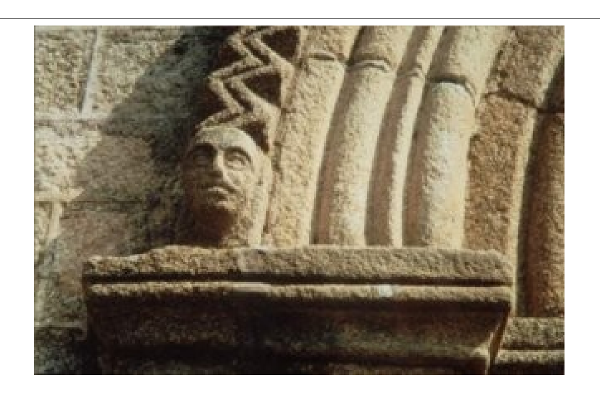
Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de motifs variés: feuilles de chêne, feuilles d’acanthe, volutes encadrant une feuille d’acanthe, volutes d’angle. Ces sculptures, taillées en fort relief dans le granit, sont beaucoup plus élégantes que les sculptures des chapiteaux romans vus partout ailleurs dans la région. La base carrée des colonnettes est surmontée d'un double tore. Photo de Marie Lebert.



205. Sartilly. L'ancienne église romane.

Un article publié en 1925 dans la "Revue de l'Avranchin" comporte un dessin de l'ancienne église romane détruite en 1858. Cette église est décrite ainsi dans le registre des délibérations du conseil municipal de Sartilly de 1837-1864: «L’église qu’il s’agit de remplacer est un vieil édifice (...) composé: (1) d’une nef obscure de 19 mètres 60 centimètres de longueur sur 7 mètres de largeur dont les murs bas pénétrés d’humidité et lézardés en plusieurs endroits perdent très sensiblement leur aplomb, particulièrement vers le bas de l’église; (2) d’une tour qui sépare la nef du chœur (...); (3) d’un chœur de 9 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur (...).» Photo d'Alain Dermigny.

	**206. Sartilly. Le portail roman.** Ce portail roman de belle facture est en granit, qui est la pierre locale puisque Sartilly est situé au cœur du massif granitique de Vire. Daté de la seconde moitié du douzième siècle, ce portail est le plus beau portail roman de la région. Les moulurations des voussures et de l'archivolte sont le fruit d'un travail très soigné, tout comme les sculptures des corbeilles de chapiteaux, avec feuilles de chêne, feuilles d'acanthe et volutes. Photo d'Alain Dermigny.
	**207. Sartilly. Croquis du portail roman.** Ce portail, qui était le portail occidental de l'église romane, est maintenant le portail sud de l'église reconstruite. Croquis de Marie Lebert.
	**208. Sartilly. L'arcade du portail roman.** L'arcade du portail roman est formée de trois voussures: une voussure au cintre surbaissé et deux voussures en plein-cintre surmontées d'une archivolte. La première voussure est moulurée d'un épais tore d'angle suivi d'un listel puis d'un large cavet orné de gros besants légèrement renflés. La deuxième voussure est moulurée d'un épais tore d'angle. La troisième voussure est moulurée de deux tores encadrant un listel. L'archivolte est un cordon saillant orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d'une rangée de bâtons brisés. Elle repose de part et d'autre de l'arcade sur deux têtes sculptées aux traits fins et bien dessinés. Photo d'Alain Dermigny.

	**209. Sartilly. Les colonnettes de gauche du portail roman.** À droite et à gauche du portail, les trois voussures reposent sur trois colonnettes engagées, par le biais d'une imposte moulurée d'un cavet. La partie carrée de l'imposte est ornée d'une petite moulure en creux. L'imposte se prolonge au-dessus du pilastre extérieur sur lequel repose l'archivolte. Photo d'Alain Dermigny.
	**210. Sartilly. L'archivolte du portail roman (détail).** L'archivolte est formée d'un cordon saillant orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d'une rangée de bâtons brisés. A droite et à gauche de l'arcade (côté gauche visible sur cette photo), elle repose sur une tête sculptée aux traits bien dessinés. Photo d'Alain Dermigny.
	**211. Sartilly. L'archivolte du portail roman (détail).** Ce détail montre la même tête sculptée, vue de profil. Cette tête est située sur le côté gauche de l'arcade. Photo d'Alain Dermigny.



212. Sartilly. L'archivolte du portail roman (détail).

La deuxième tête sculptée sur laquelle repose l’archivolte, cette fois sur le côté droit. Photo d'Alain Dermigny.



213. Portail de Sartilly. L'archivolte du portail roman (détail).

La même tête sculptée sur laquelle repose l'archivolte sur le côté droit, de plus près. Photo d'Alain Dermigny.



214. Fin de cet album.

Ce culot décoré d'un ange portant blason est visible dans l'église de Saint-Pair-sur-Mer. Photo de Claude Rayon.

Merci à Alain Dermigny et Claude Rayon pour leurs photos. Merci à Bernard Beck, Danièle Cercel, Georges Cercel, Philippe Dartiguenave, Nicolas Pewny, Martine Valenti, Marie-Noëlle Vivier et Russon Wooldridge pour leur aide au fil des ans.

Une version anglaise est disponible aussi dans l'Internet Archive, sous le titre: *Romanesque art in the Mont Saint-Michel Bay.*